



LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE MILHAUD



# *Une biodiversité protégée*

JANVIER 2023 | NUM 21

MILHAUD

# Sommaire

 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Travaux</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Sécurité</b> <b>Prévention</b></p>	<p><b>Édito du maire</b> <b>Comptes-rendus des conseils municipaux</b> <b>Sécurité et prévention</b> <b>Actualités municipales</b> <b>Coup d'œil dans le rétro</b> <b>Agenda</b> <b>La vie des associations</b></p>	<p>p.3 p.4 p.7 P.12 P.30 P.33 P.35</p>
 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Éducation</b></p>	 <p><b>La vie des associations</b> <b>Nombreuses à Milhaud</b></p>	 <p><b>Manifestations à venir</b> <b>À vos agendas</b></p>	 <p><b>Actualités municipales</b> <b>Social</b></p>

## Infos utiles

**Mairie** : 04 66 74 22 88  
**Rendez-vous élus** : 04 66 74 61 88  
**Police Municipale** : 04 66 74 36 95  
**CCAS** : 04 66 74 61 83  
**Assistante sociale** : 04 66 76 81 00 sur rdv le jeudi matin de 9h à 11h.  
**Centre Socio Culturel** : 04 66 74 32 47  
**École Maternelle** : 04 66 74 25 54  
**École Primaire** : 04 66 74 22 79  
**Bibliothèque Municipale** : 04 66 74 16 85  
**Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz** : 04 66 74 62 10  
**Crèche / Halte-Garderie** : 04 66 74 38 28  
**Gendarmerie Bernis** : 17 ou 04 66 71 39 10  
**Sapeurs Pompiers** : 18 ou 04 66 63 36 00  
**SAMU** : 15  
**TANGO Bus N° Indigo** : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE  
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud  
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD  
Tél. : 04 66 74 22 88  
Fax : 04 66 74 11 94  
[www.ville-milhaud.fr](http://www.ville-milhaud.fr)

**Directeur de la publication** : Jean-Luc Descloux  
**Rédacteurs en chef** : les élus de la commune  
**Crédit photos** : commune de Milhaud - Freepik  
**Conception - réalisation** : commune de Milhaud

# Edito du maire



*« Je vous souhaite une très belle année pleine de bonheur ! »*

Chères Milhautoises, Chers Milhautois,

La responsabilité de tous est engagée qu'il s'agisse de lutter contre la Covid 19 qui n'en finit pas de sévir ou contre la crise énergétique aux répercussions sociales et économiques sans précédents. Responsabilité individuelle mais aussi collective : nous menons depuis plusieurs années une politique de réduction des consommations d'énergie par la modernisation et le remplacement de nos lampadaires énergivores par des Led. Nous allons achever ce programme, aidés financièrement par le plan de relance énergétique du gouvernement et les subventions des financeurs, et réaliser les travaux d'isolation et de rénovation de la plupart des bâtiments municipaux. La chaudière commune à l'école Jean de la Fontaine et la mairie a été changée cet été et celle de l'école Saint Exupéry à Noël. Nous veillons aussi à de meilleures pratiques pour l'utilisation de l'éclairage et du chauffage dans les bâtiments. L'éclairage urbain contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de tous ; vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe tombe en panne dans votre quartier, c'est pourquoi nous avons préféré la baisse de l'intensité lumineuse à l'extinction temporaire pendant la nuit.

Pour les fêtes de fin d'année, notre ville a décidé de limiter la période d'illumination et le nombre de décorations de Noël installées sont équipées de Led.

Les travaux du « Parc Van Gogh » démarrent. Les Milhautois vont enfin pouvoir profiter de cet aménagement de loisirs et de sports qui comprendra un circuit de marche ou de course à pied, des bancs et des tables de jeux, un parcours de santé avec agrès, une cage de fitness, un rocher d'escalade pour les plus petits, un théâtre de verdure, un stade de jeux et un pump-track !

Le nouvel accueil de l'hôtel de ville spacieux, moderne et lumineux en est à la phase d'ameublement et l'ascenseur en cours d'installation. Le remplacement des éclairages, le traitement des murs et des sols viendront compléter la rénovation de ce bâtiment qui en avait sérieusement besoin.

Seront lancées en 2023 les études pour la réfection de la route de Nîmes et ses aménagements paysagers qui rendront plus attractive l'entrée de notre commune.

L'agrandissement de la crèche fait actuellement l'objet d'études, dont la conclusion devrait intervenir mi-2023, et des études de faisabilité sont en cours pour l'extension de la cantine, de même les travaux des futurs espaces « archives et bibliothèque », rue Porte de France.

La municipalité agit pour faciliter les démarches auprès d'un investisseur pour la création d'une « maison de santé pluridisciplinaire », projet privé certes, mais d'intérêt général cher à tous les Milhautois.

J'espère que la crise géopolitique mondiale que nous traversons n'a pas gâché les moments de bonheur que vous avez pu vivre lors des fêtes de Noël et du jour de l'An et que vous avez pu vous retrouver avec vos proches pour savourer ces instants bien particuliers auxquels nous sommes tous très attachés.

Je vous souhaite une très belle année pleine de bonheur.

*Chaleureusement  
Jean-Luc Bonna*



# Comptes-rendus des conseils municipaux

## Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : [www.milhaud.fr](http://www.milhaud.fr).

### Séance du 14 novembre 2022

**CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 22 AU 24 NOVEMBRE 2022 : MANDAT SPECIAL AUX ELUS ET DEROGATION A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION D'UN AGENT MUNICIPAL**

Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION EXCEPTIONNELLE POUR 2022 DE L'AVANCE A CONSENTIR AU REGISSEUR DE LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES « FETES ET CEREMONIES »**

Exceptionnellement pour l'année 2022, le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est de 9 716 €. Adopté à l'unanimité

**MODIFICATION DES TARIFS POUR UNE INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE MILHAUD** - Adopté à l'unanimité

Taille de l'annonce en cm	Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 par parution
9 x 3,5	70 €
9 x 5,5	100 €
9 x 7	130 €
9 x 11,5 ou 11,5 x 9	180 €
Demi-page 21 x 14,85	250 €
Dernière de couverture	500 €

**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2023 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Commande de 55 passeports été pour 2023.  
Adopté à l'unanimité

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2023 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL - ENT-école - A INTERVENIR ENTRE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER ET LA COMMUNE**

Participation financière fixée à 45 € par école et par an. Adopté à l'unanimité

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR POUR L'ORGANISATION, LA PROGRAMMATION ET LA MISE EN OEUVRE DES TRADITIONS TAURINES ENTRE NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE POUR 2022**

Adopté à l'unanimité

**MONTANT DE LA CARTE CADEAU ATTRIBUEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES FÊTES DE NOEL 2022**

Montant de la valeur faciale des cartes cadeaux attribuées exclusivement à l'occasion des fêtes de Noël 2022 aux agents de la collectivité d'une valeur de 50 €. La carte cadeau attribuée aux enfants du personnel municipal âgés de zéro à 13 ans maximum au 31 décembre de l'année 2022 reste d'une valeur de 30 €. Adopté à l'unanimité

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2022 AUX ASSOCIATIONS MILHAUDOISES**

Subvention exceptionnelle à l'association « Le bonheur est dans la garrigue propre » d'un montant de 500 €. Adopté à l'unanimité

**CESSION DE LA PARCELLE DE 27 M<sup>2</sup> CADASTREE AP N°141a SISE 79 ROUTE DE MONTPELLIER**

Parcelle sur laquelle est déjà construit un bâtiment appartenant au propriétaire de la parcelle mitoyenne AP N°254, pour un montant de 7 000 € HT à Monsieur Daniel PIERRE et frais de division foncière de 336 € TTC supportés par l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité

**APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE - CRAC 2021 - PAR LA SPL AGATE - CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS**

Adopté à l'unanimité

**CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU  
TABLEAU DES EFFECTIFS**

Filière	Nbre de postes	Postes à créer	Motifs
Technique	1	Technicien territorial TC	Création de poste
	1	Technicien principal de 2 <sup>e</sup> classe TC	
	1	Technicien principal de 1 <sup>re</sup> classe TC	
	1	Technicien territorial TC non permanent	Emploi non permanent d'agent contractuel dans le cadre des contrats de projet
	1	Technicien principal de 2 <sup>e</sup> classe TC non permanent	
	1	Technicien principal de 1 <sup>re</sup> classe non permanent	

Adopté à l'unanimité

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL 2022**

Procédure d'ajustements budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement suivant la décision modificative N°1 du budget principal 2022 résumée pour les impacts aux chapitres réels de dépenses suivants :

En section de fonctionnement dépenses :  
 + 398 250 € au chapitre 011 (ajustement des prévisions au réel et prévision complémentaire pour la fin de l'année),  
 + 1 750 € au chapitre 65 (ajustement des prévisions pour le congrès des maires),  
 - 400 000 € au chapitre 023 virement à la section d'investissement (pour l'équilibre des dépenses).

En section d'investissement dépenses :  
 - 250 000 € au chapitre 21 (ajustement des prévisions),  
 - 150 000 € au chapitre 23 (ajustement des prévisions).

En section d'investissement recettes :  
 - 400 000 € au chapitre 021 virement de la section de fonctionnement.

Adopté à la majorité

**Séance du 19 décembre 2022**

**CONDITIONS DES MODALITES DE REVERSEMENT D'UNE FRACTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIMES METROPOLE**

Adoption du principe de reversement d'une partie de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération et fixation de la date d'entrée en vigueur du dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Fixation du pourcentage de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération à 1 % pour les années 2022 et 2023. Adopté à l'unanimité

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 - RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Création de 12 emplois d'agents recenseurs en qualité de non-titulaires pour faire face aux besoins occasionnels engendrés par le recensement de la population 2023 de la commune.

Fixation de la rémunération de ces agents recenseurs de la façon suivante : forfait pour la tournée de reconnaissance : 110 € + forfait par séance de formation : 30 € + par bulletin individuel collecté : 1,80 € + par bulletin de logement collecté ou dossier d'adresse collective : 1,20 € + prime modulable attribuée selon les efforts particuliers : entre 35 € et 40 €. Adopté à l'unanimité

**REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET ESPACES MUNICIPAUX - 2023**

Tableau récapitulatif consultable sur le site internet. Adopté à l'unanimité

**FIXATION DES NOUVEAUX TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2023 DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE MILHAUD**

À compter du 1<sup>er</sup> février 2023 :

Enfant	Tarif 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Pré-inscrit	3,80 €	9€
Non inscrit	9 €	12 €
PAI	0,80 €	

Adulte
4,10 €

Adopté à l'unanimité

# Comptes-rendus

## des conseils municipaux

### FIXATION DES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH - 2023 DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE MILHAUD

À compter du 1<sup>er</sup> février 2023 :

Quotient familial	Tarif 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Inférieur à 500 €	4,20 €	6,15 €
de 501 à 900 €	4,40 €	6,45 €
de 901 à 1400 €	4,70 €	6,75 €
+ de 1401 €	4,90 €	7,05 €

Restauration	
Milhaudois	Non Milhaudois
3,80 €	9 €

Panier repas	
0,80 €	

Coût global de la sortie	Participation familiale
Inférieur à 5,99 €	1,50 €
Compris entre 6 € et 9,99 €	2,50 €
Compris entre 10 € et 14,99 €	4,00 €
Compris entre 15 € et 19,99 €	5,00 €
Supérieur ou égal à 20 €	6,00 €

Adopté à l'unanimité

### FIXATION DES NOUVEAUX TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023 : ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, ET DE L'ETUDE SURVEILLEE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE MILHAUD

À compter du 1<sup>er</sup> février 2023 :

Enfant	Accueil - étude surveillée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
<b>Inscrit</b>		
Accueil du matin	0,70 €	1,20 €
Etude surveillée / accueil du soir	1,20 €	1,80 €
<b>Non inscrit</b>	2,50 €	2,50 €
Sanction financière pour retard	12,00 €	

Adopté à l'unanimité

### FIXATION DU TARIF DU SPECTACLE « CONFIDENCES TROP INTIMES » PAR LA COMPAGNIE ELETRA PREVU LE 17 FEVRIER 2023 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Tarif unique à 5 € à partir de 12 ans.

Adopté à l'unanimité

### AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION D'HABILITATION AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD (SMEG) POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES ACTIONS ELIGIBLES AUX CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

Approbation de la convention et autorisation du transfert au SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie dans son patrimoine, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces C.E.E. auprès d'un obligé. Adopté à l'unanimité

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU CORRESPONDANT DEFENSE A LA DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE DU GARD SUITE A LA DEMISION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Désignation de Monsieur Joseph COULLOMB.

Adopté à l'unanimité

### RAPPORT ANNUEL 2021 DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DE LA SPL AGATE

Prise d'acte.



# Sécurité et prévention

## Police municipale

### Prestation de serment

Le maire confie les tâches relevant de sa compétence aux agents de police municipale qui les exécutent, dans la limite de leurs attributions.

La police municipale a des fonctions administratives et judiciaires.

Le but de la police administrative est d'ordre préventif : elle doit éviter que naissent des atteintes à l'ordre public. La police administrative comprend la définition des règles à respecter et des exigences en matière d'ordre public, ainsi que la fixation des mesures à mettre en œuvre pour en assurer le respect. Elle relève du pouvoir réglementaire de l'administration (le maire) et est contrôlée par le juge administratif.

Le but de la police judiciaire est d'ordre répressif : elle vise à réprimer les atteintes à l'ordre public. Lorsqu'une atteinte est portée, la police judiciaire doit rechercher les auteurs de ces infractions, les découvrir et les déférer devant les tribunaux répressifs.

La police judiciaire s'exerce sous l'autorité du Procureur de la République et relève du contrôle du juge judiciaire.

Le fonctionnement de la Police municipale :

Afin de mener à bien leurs différentes missions, les agents disposent de véhicules d'intervention ainsi que du matériel spécifique lié à des activités et propres aux différents contrôles pouvant être réalisés (éthylotest, jumelles contrôle de vitesse, mallette d'intervention, radio...).

Les agents, par décret, sont dotés de la tenue de police municipale. De même, tous les véhicules sont équipés de la sérigraphie réglementaire.

Les policiers municipaux sont agréés par le procureur de la République et le préfet du Département.

Ils prêtent serment auprès du Tribunal Judiciaire de Nîmes.

Ainsi, le 22 novembre 2022, nos deux Gardiens Brigadiers stagiaires, Alexis PREVEL et Nordine IBRAHIMI ont prêté serment, au Tribunal Judiciaire de Nîmes, en qualité d'agent de police municipale sur la commune de Milhaud.

L'assermentation est une prestation de serment qui constitue l'engagement solennel d'un agent, de

respecter les règles déontologiques inhérentes aux missions d'agent de police municipale et d'agent de police judiciaire adjoint.

*« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions et de ne rien révéler ou utiliser de ce qui aura été porté à ma connaissance à l'occasion de mon exercice ».*

Le serment prêté vise à faire prendre conscience à l'agent de l'importance des fonctions qu'il est chargé d'accomplir scrupuleusement.

L'assermentation habilite l'agent d'une administration à prêter son concours pour la recherche ou la constatation d'infractions.



# Gaz hilarants

## Un fléau pour les communes

Les élus de la commune alertent sur les risques pour la santé de nos jeunes mais aussi de pollution et d'explosion en cas d'incendie.

Le gaz hilarant, ou protoxyde d'azote, provoque une certaine euphorie mais peut provoquer de graves troubles de la santé. Il comporte de nombreux risques tels que pertes de connaissances, asphyxie,... voire des troubles neurologiques à plus long terme et des décès ont été constatés.

Parents soyez vigilants !

La vente de protoxyde d'azote est interdite aux mineurs en France depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, mais la consommation ne diminue pas si l'on se réfère aux nombreuses bonbonnes ou bouteilles que l'on retrouve un peu partout en ville, en garrigue ou en plaine.

Ces bouteilles, notamment destinées à faire de la crème chantilly, sont utilisées à but « récréatif » par des adolescents sans qu'ils soient véritablement conscients des dangers que leur utilisation engendre. Nous sommes passés de petites bonbonnes pas plus grosses que le pouce à des bonbonnes de presque un litre de volume.

En un an, plus de 100 bonbonnes de gaz Butane et environ 1 500 bouteilles de gaz hilarant ont été trouvées et récupérées dans la nature par l'association « le bonheur est dans la garrigue propre » qui nous aide à les ramasser parce que c'est aussi



un enjeu environnemental. Ces bonbonnes sont stockées dans les locaux des services techniques de la mairie et c'est au fond de cet espace qu'elles sont mises en attente de traitement dans des charriots archi-remplis.

Mais nous devons aussi nous en débarrasser et le traitement de ces déchets représente une lourde charge pour les finances de la commune. Le traitement d'une bouteille est facturé près de 20 € TTC ! Une grosse somme pour les collectivités de notre taille.

Nous allons interpeler nos parlementaires pour qu'ils se saisissent de ce sujet et le portent bien haut lors des questions au gouvernement afin qu'il puisse prendre des mesures adaptées à cet usage. Il y va de la santé de nos enfants et ça vaut la peine de mener une réflexion au niveau national car, malheureusement, nous ne sommes pas la seule commune de France à en subir les dommages.



**Le proto c'est quoi ?**

- ▶ Le protoxyde d'azote (N2O) est un gaz utilisé en cuisine (siphon à chantilly par exemple).
- ▶ Il est vendu sous la forme de cartouches ou de bonbonnes.
- ▶ Appelé aussi **gaz hilarant** ou « **proto** » son usage est détourné principalement par les collégiens, les lycéens et les étudiants et consiste à inhaler le gaz des cartouches avec un ballon.
- ▶ Le protoxyde d'azote (N2O) est également utilisé pour les anesthésies, dans ce cas son usage est très encadré.



**J'ai trouvé des cartouches appartenant à mon ado, je fais quoi ?**

- ▶ Ne paniquez pas mais ne banalisez pas la situation
- ▶ Essayer d'instaurer un dialogue pour connaître ses motivations à consommer et expliquez-lui les risques
- ▶ S'il est mineur, informez-le que la vente est interdite au - de 18 ans
- ▶ Si le dialogue est difficile, pour vous comme pour lui, vous pouvez trouver de l'aide auprès d'un professionnel spécialisé ou sur : **DROGUES-INFO-SERVICE.FR**



**Protoxyde d'azote et loi**

- ▶ La vente est interdite aux mineurs
- ▶ Inciter un mineur à en consommer est puni de 15 000€ d'amende
- ▶ La vente ou l'offre dans les débits de boissons et les débits de tabac est passible d'une amende de 3 750 €.
- ▶ La vente ou la distribution des « crackers » et les ballons destinés à faciliter l'extraction de protoxyde d'azote est passible d'une amende de 3 750€



**Le proto, c'est pas écolo**

Au-delà des risques pour la santé, ça n'est pas éco-friendly de jeter par terre les cartouches et les ballons !

- ▶ Le caoutchouc ou le latex des ballons se dégradent très lentement dans la nature
- ▶ Jeter les cartouches et les ballons dans une poubelle permet d'éviter à d'autres un travail pénible

**Le mieux pour la planète et sa santé, c'est de ne pas en consommer !**

# Violences conjugales

## Une priorité

La Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations s'est engagée à apporter une réponse de proximité aux femmes qui se retrouvent confinées avec un conjoint violent.

Une information, relayée dans un premier temps auprès des pharmacies avec le soutien de la Police et de la Gendarmerie, sera dans un second temps, relayée dans les centres commerciaux avec le déploiement de points d'accompagnement des victimes.

Les femmes victimes de violences (chantage, humiliation, injures, coups...) peuvent contacter le 3919.

Ce numéro est gratuit et anonyme et accessible 24h/24h et 7j/7. La plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est donc joignable sans interruption.

Ce numéro propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet, en cas de danger immédiat, d'appeler la police ou la gendarmerie.

À Milhaud, les policiers municipaux ont reçu une formation pour l'accueil des personnes victimes de violences afin de les écouter, les informer et les diriger vers les structures ou organismes compétents.

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

### COVID-19 INFORMATION

#### VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

**17** En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

**3919** Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

**115** Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement d'urgence**.

**!** **Plateforme de signalement** en ligne [arretonslesviolences.fr](http://arretonslesviolences.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.

 **Je trouve mon association locale :** Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)

**119** Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.



# Miroirs de sécurité

## Rue des Muriers

Un miroir a été installé rue des Muriers afin que la priorité à droite soit sécurisée. En effet, la sortie de la rue des Hirondelles, très fréquentée puisqu'elle permet la sortie du centre ville et des écoles, l'accès au stade et à la SMASH, mène à la poste, au lycée et aux commerces..., était souvent difficile et dangereuse par la vitesse et le non respect de cette priorité à droite.

Maintenant, les automobilistes venant de la rue des Muriers, avant leur arrivée au carrefour de la rue du Moulin, et ceux venant de la rue des Hirondelles auront une meilleure visibilité à cette intersection.



# Sécurisation des rues

## Rendre les trottoirs aux piétons

Dans son rapport du 28 novembre dernier, le Conseil national de la sécurité routière (CNSR), a affirmé la nécessité de rendre les trottoirs aux piétons. C'est aussi l'engagement que nous avons pris, suite aux travaux menés avec l'Agence d'Urbanisme.

La première zone traitée concerne le quartier Saules/Aramon : les piétons, et notamment les Personnes à Mobilité Réduite, peuvent désormais s'y déplacer en toute tranquillité ; le cheminement vers l'école Saint-Exupéry est sécurisé pour les parents et les enfants. Ce nouvel aménagement, construit en concertation avec les riverains, a également permis la création de 50 places de stationnement dont une pour les personnes en situation de handicap.

Le bilan de cette première phase étant très positif, nous poursuivons l'action sur d'autres quartiers.

### ORGANISATION DE LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER SAULES – ARAMON



# Débroussaillage

## Obligations des propriétaires

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région méditerranéenne. Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires en zone exposée et à moins de 200 mètres d'un massif boisé, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), ainsi que sur un gabarit de 5 mètres de haut sur 5 mètres de large pour les voies privées y donnant accès ;
- la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur ;
- la totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement, d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concertée) ;
- la totalité des terrains, ainsi qu'une bande de 50 mètres de profondeur autour, si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

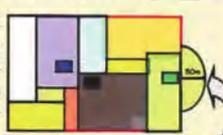
Vous devez donc effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé dont vous avez la charge.

Un contrôle sera effectué par le service de police municipale courant mars 2023. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés à cette date vous serez en infraction.

### Qui débroussaille et où ?

**Cas 1 : zones urbaines d'un POS/PLU et lotissements**

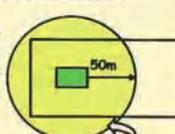
Le propriétaire du terrain a la charge du débroussaillage sur la totalité de sa parcelle, qu'elle soit bâtie ou non bâtie...



... + 50 mètres à partir des murs de sa construction s'il est en limite.

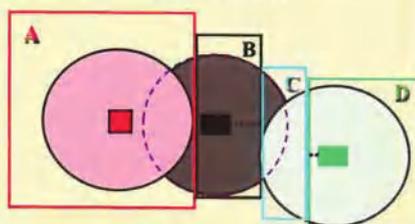
**Cas 2 : zones naturelles d'un POS/PLU ou communes non dotées de document d'urbanisme**

Le propriétaire de la construction a la charge du débroussaillage sur une profondeur de 50 mètres à partir des murs de celle-ci...



... que les parcelles lui appartiennent ou pas.

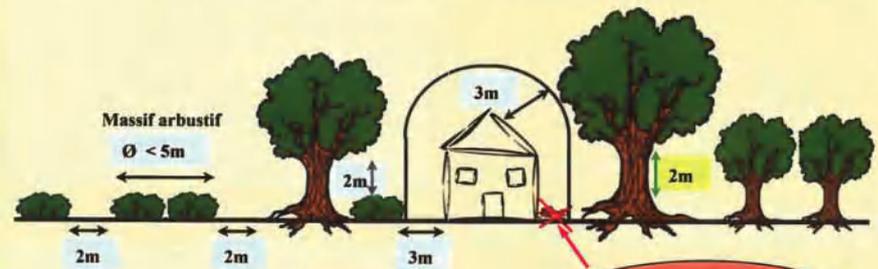
**Et en cas de superposition d'obligations de débroussailler ?**



- le propriétaire de la parcelle débroussaille s'il est lui-même soumis à obligation (cas du propriétaire A)
- S'il ne l'est pas (cas du propriétaire C), l'obligation revient au propriétaire de la construction la plus proche de la limite de la parcelle (propriétaire D par rapport à B)

### Comment débroussailler ?

**Débroussailler, CE N'EST PAS TOUT ENLEVER !**  
MAIS C'EST respecter les distances de sécurité afin de garantir une discontinuité de la végétation.



Mises à distance minimales à respecter

Ne pas laisser de combustibles contre la construction ou sous les arbres !

Élimination de tous les végétaux coupés et de toutes les parties mortes des végétaux conservés

Élagage des arbres sur 2 mètres minimum ou 50% de la hauteur pour les résineux et 30% de la hauteur pour les feuillus

Vous devez éliminer les végétaux coupés soit par évacuation dans une déchetterie, soit par broyage, soit par incinération en respectant la réglementation départementale d'emploi du feu. Un entretien annuel garantira le maintien en conformité de la zone débroussaillée et nécessitera un travail moins important que le premier débroussaillage. En cas de feu, pensez à fermer toutes les ouvertures de votre maison et, sauf consignes d'évacuation, restez confinés chez vous.

## Travaux

### City-stade

#### Restauration de l'aire de jeux multi-sports

La rénovation de cet équipement dans l'enceinte du stade municipal est le fruit d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes des équipements sportifs de qualité. En effet, malmené par les années et les récentes intempéries, il n'était plus en mesure d'assurer sa fonction. Ce City-stade rénové, ouvert à tous et en accès libre de par sa fonctionnalité, permet aux jeunes et moins jeunes, de pratiquer entre amis, en famille ou entre copains, divers sports collectifs tels que le football, le basket, le hand-ball, le volley-ball, ou encore la gymnastique... Bref, il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

Chacun aura bien compris, qu'un « City-stade » est plus qu'une simple structure sportive, c'est un outil permettant, au travers de la pratique sportive, de se réunir, de discuter et même de lier connaissance. En quelques mots : créer du lien social dont nous nous enrichissons tous.

Il fait maintenant le bonheur de notre jeunesse, filles et garçons qui se l'ont immédiatement approprié et l'utilisent régulièrement.



### École maternelle Saint-Exupéry

#### Changement de la chaudière

Cet établissement était chauffé par deux chaudières devenues vétustes au fil du temps. Une a déjà rendu l'âme il y a plusieurs mois et celle qui assurait seule le chauffage de la maternelle ne pouvait pas continuer de fonctionner sans qu'un jour elle commence à donner des signes de fatigue. Aussi, pour ne pas laisser les enfants sans chauffage, l'entreprise SOMATHERM a effectué, pendant les vacances de Noël, ces travaux en installant une chaudière à condensation neuve, dont le rendement est considérablement accru.

Gageons que ça dure pour au moins les 20 ans à venir !

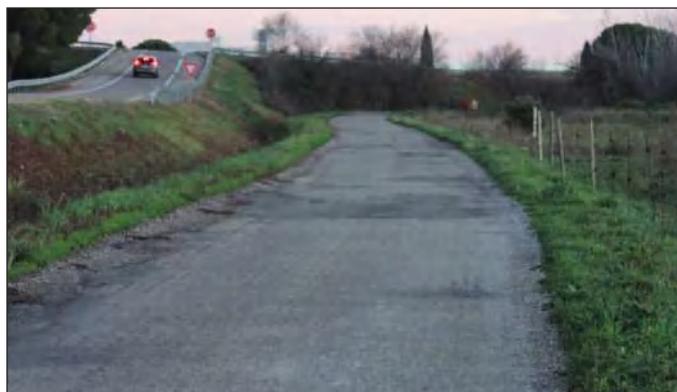


## Réfection des voiries

### Poursuite de notre politique de réparation des rues

Notre voirie subit une usure prématurée du fait de l'intense trafic qui traverse notre commune, en particulier les plus de 3,5 tonnes. Nous sommes très vigilants et verbalisons régulièrement ceux qui dérogent à nos arrêtés, sachant que nous ne pouvons pas être partout.

Quoiqu'il en soit les entreprises NEOVIA et EIFFAGE (par des procédés qui leur sont propres, résine/enrobés pour la première et enrobés classiques pour la seconde) ont réparé les chaussées les plus endommagées. Bien conscients qu'il en reste encore beaucoup à faire, nous continuerons de la même manière en 2023.



## Chemin du Creux

### Installation d'une barrière

Une barrière au chemin du Creux a été placée en remplacement des rochers qui pouvaient présenter un risque d'accident non négligeable et surtout pouvaient empêcher les services de secours de circuler librement en cas de nécessité.



## Cimetière

### Nécessité d'agrandissement

Comme vous le savez, notre cimetière a atteint ses limites. Un plan d'aménagement ainsi qu'un chiffrage des travaux pour concevoir son agrandissement ont été conduits par un maître d'ouvrage : le cabinet CEREG.

Un hydrogéologue agréé a rendu son rapport préliminaire et un complément d'études de sols est attendu avant qu'il rende son avis définitif. Procédure longue, mais ô combien nécessaire pour ce lieu de sépulture.

Nous espérons, dans le courant de cette année, en démarrer la première tranche.

## Salle des fêtes

### Changement des portes d'entrée

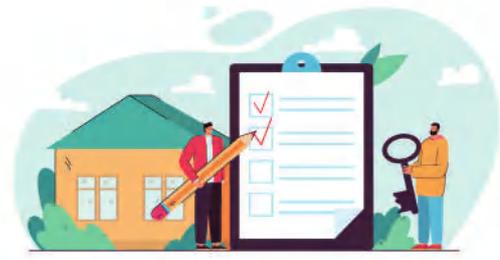
L'entrée de notre salle de fêtes s'effectuait par des portes sur pivots qui fonctionnaient mal et qui, de surcroît, n'étaient plus aux normes.

L'entreprise MIROITERIE GARDOISE a été chargée de ce travail et deux belles portes réglementaires, avec une ouverture 2/3 - 1/3, ont été installées courant novembre.



# Urbanisme

## Permis de louer En pratique



### **Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer un bien situé dans le cœur de ville de Milhaud ?**

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2022, le permis de louer devient obligatoire avant de signer le contrat de location pour tous les logements situés dans le cœur de ville de Milhaud.

Ce dispositif a comme objectif de lutter contre le mal-logement, d'assurer un logement de qualité aux locataires, de réhabiliter le patrimoine bâti et de renforcer l'attractivité du cœur de ville.

Ce permis devra être renouvelé pour toute nouvelle mise en location intervenant deux ans après la délivrance de la dernière autorisation.

Une fois la demande déposée, l'expert immobilier agréé, missionné par la commune pourra vérifier que le logement respecte les « critères de décence » (sécurité et salubrité) permettant de le louer.

### **Quels sont les logements concernés ?**

Le dispositif concerne tous les logements construits depuis plus de 15 ans qui se trouvent dans la zone UA du PLU (voir plan).

Ceci s'applique pour les premières mises en location et les changements de locataires et ne concerne pas les renouvellements de bail ni les avenants.

Sont exclues également les locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année) et les baux commerciaux.

### **Comment obtenir votre permis de louer ?**

Avant la mise en location de votre bien, constituez votre dossier de demande d'autorisation préalable de mise en location en complétant le formulaire Cerfa N°15652\*01 (téléchargeable).

L'obtention du permis de louer se fait en quatre étapes :

- étape 1 : dépôt ou envoi par mail de la demande d'autorisation préalable de mise en location auprès de la mairie. Le formulaire doit être accompagné du dossier de diagnostic complet en cours de validité.
- Étape 2 : la mairie délivre dans les 7 jours un récépissé comme accusé de réception. Si la demande est incomplète, la mairie précise au

propriétaire les éléments à compléter et les pièces manquantes.

- Étape 3 : l'expert immobilier agréé et missionné par la commune fixe un rendez-vous avec le bailleur afin d'effectuer la visite de contrôle du logement portant sur la sécurité et la salubrité.
- Étape 4 : sur la base du rapport de visite, la commune informe le propriétaire de la décision prise, au plus tard un mois après la réception du récépissé. Si l'autorisation préalable est délivrée par la commune sans réserve, le logement peut être mis en location.

Si le permis de louer est refusé, le logement ne peut être loué en l'état. La notification de refus précisera les travaux à réaliser pour que le logement puisse être mis en location. Une fois les travaux effectués, une deuxième visite du logement peut être organisée pour vérification et régularisation du dossier. Une nouvelle demande d'autorisation, dans la mesure où le propriétaire ne renonce pas à la location de son bien, doit donc être déposée à l'issue de ces travaux.

Dans la mesure où le contrat de bail est signé sans information préalable de la mairie et de l'expert immobilier, l'autorisation administrative de mise en location ne peut être délivrée, la visite du logement loué, par un expert agréé, étant obligatoire.

Pour permettre la réalisation de cette visite, la police municipale pourra participer aux opérations de localisation du bien à l'occasion des actions de prévention qu'elle mène de manière aléatoire sur la commune.

### **Louer sans permis : quelles sanctions ?**

En cas d'absence de demande ou de rejet d'autorisation de mise en location d'un logement, le propriétaire est passible d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €. Par ailleurs, aucune allocation logement ne pourra être versée au propriétaire et au locataire pour un logement ayant fait l'objet d'une décision de rejet du permis de louer.



## Cabanisation

### Signature de la charte de traitement des demandes de raccordement provisoire au réseau d'électricité dans le cadre de la lutte contre la cabanisation dans le Gard

Cette charte a pour but d'intervenir sur les demandes de raccordement provisoire au réseau d'électricité dont on sait qu'elles exposent au risque de cabanisation, véritable fléau dans notre département.

En la matière, ENEDIS, en tant que concessionnaire du service public de la distribution d'énergie, n'a pas le droit de refuser l'accès au bien essentiel qu'est l'électricité.

Le 9 novembre 2022, une convention entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier, entre les maires de douze communes gardoises (pour certaines un renouvellement) et ENEDIS, participe efficacement à nos actions dans cette lutte. Ce nouvel outil, permet d'éviter de recourir à la déconstruction en agissant en amont et en détectant les installations nouvelles de constructions illicites.

Intervenir très tôt pour les interrompre, c'est s'affranchir de mois, voire d'années de procédure, coûteux, au terme desquels une décision de justice

peut obliger à raser une maison déjà construite (comme ce fût le cas en fin d'année 2022 à Bernis).

Grâce au déploiement de ce dispositif dérogatoire exceptionnel, ENEDIS se met à la disposition des collectivités pour empêcher ces dérives. Sur le plan pratique, les communes disposent de 72 heures pour examiner toute demande de compteur provisoire faite par un particulier avant de la valider ou de la rejeter.

Cette lutte contre la cabanisation va bientôt être renforcée par l'acquisition par la DDTM d'un logiciel informatique doublé d'intelligence artificielle. Il permettra de repérer toute nouvelle construction en zone agricole ou naturelle.

Ceux qui espèrent, en achetant une parcelle agricole, construire en toute illégalité n'ont qu'à bien se tenir !

# Éducation Scolarité



## ALSH

### Coup de projecteur sur nos petits Milhaudois

Depuis la rentrée scolaire, l'ALSH de Milhaud initie les enfants à l'art sous toutes ces formes ! À travers le sport ou des activités manuelles, les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité. Ils ont pu aussi découvrir, avec des activités ludiques, des artistes peintres tels que Vincent Van Gogh ou encore Picasso.

Les vacances de la Toussaint ont été placées sous le thème du cinéma. Le temps d'une semaine, les enfants sont devenus des mini-stars de Hollywood ! Ils ont pu exprimer leur imagination et leur créativité autour du 7<sup>e</sup> art. Cette belle semaine a été clôturée par une sortie au cinéma de Sommières où ils ont assisté à la projection de « Poupelle », un dessin animé dont le thème central portait sur l'écologie et la planète. Des valeurs importantes pour nos jeunes enfants.

L'association « Garrigue Font des chiens » est également intervenue, pour le plus grand plaisir des enfants, en organisant un jeu de piste en garrigue, destiné aux plus grands, et une découverte du patrimoine pour les plus petits.

Une semaine culturelle enrichissante et innovante, parfaitement programmée et encadrée par nos animateurs !

L'ALSH de Milhaud a clôturé cette année en proposant aux enfants des ateliers culinaires et des activités sur le thème de Noël où douceur et féerie ont été de mise.

Une belle année 2022 ! Et 2023 promet d'être aussi riche en événements et en nouveauté.



## CMJ 2022/2023

### Un nouveau CMJ en place



Le CMJ 2022/2023 a été installé le 12 décembre à 16h30 avec la remise des écharpes en salle du Conseil Municipal.

Les 3 listes élues sont « Les Youtubeurs », « Les 3 Milhadois » et « Les Intellos » représentées par Chloé CADIERE, Imrane LAMAEL, Ilan LAAYOUNE, Raphaël ASTIER, Yasmine WAHBI, Camille GONZALVES, Théo PAILLAS, Maily LATRE, et Julia ASCENCIO.

Ils vont pouvoir mettre en place leurs projets ,avec un budget de 1 500 €, qui seront exposés lors des prochaines commissions prévues les 16 janvier et 6 février 2023. Leur premier Conseil Municipal est prévu le 6 mars 2023.

Le CM Ado, composé d'anciens élus des CMJ précédents et qui maintenant sont au collège, a pour projet :

- le nettoyage de la garrigue,
- le don en faveur de FRANCE ALZHEIMER GARD,

l'achat de bouteilles d'eau au profit de La Croix Rouge,

- de participer au budget « calculatrices » pour les CM2 lors de leur passage en 6<sup>e</sup>,
- et une rencontre avec la Gendarmerie sur le thème du harcèlement.

Leur Conseil Municipal est prévu le mercredi 18 janvier 2023.



## Le club ado

### Un club très apprécié de nos jeunes Milhauois

Le club ados a ouvert ses portes en septembre 2022 tous les mercredis de 13h30 à 17h30 et durant les vacances scolaires de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 (la première semaine des petites vacances et tout le mois de juillet). Nous y accueillons, en moyenne, douze jeunes les mercredis et une quinzaine pour les vacances scolaires.

Les activités que nous leur proposons se passent de 13h30 à 15h30 au gymnase la « SMASH » où ils peuvent pratiquer des activités sportives et ludiques pendant 1h30 et dans une salle à l'étage des locaux des affaires scolaires où ils peuvent aussi goûter. L'animatrice, en charge du groupe, met en place des jeux collectifs comme : des jeux de défis, pictionary, time's up...). Ils profitent également du matériel mis à leur disposition (jeux de société, baby-foot, jeu de fléchettes...).

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation leur propose des sorties à l'extérieur. La dernière en date était une sortie à « Prison Island » sur Nîmes : une aventure inédite en France inspirée du célèbre jeu télévisé Fort Boyard, au cours de laquelle on doit se frayer un chemin au milieu des dédales et des labyrinthes pour triompher à chaque défis et sortir sain et sauf !

Une animation Koh Lanta a aussi été proposée à nos ados : un animateur est venu organiser ce jeu à la pinède, pour le plus grand plaisir de nos jeunes.

Un véritable succès pour ce « Club ados », qui nous n'en doutons pas, est appelé à se développer au fil du temps.



## Crèche « Les Petits Bouchons »

### Une fête de Noël réussie

Le spectacle de Noël de notre crèche « Les Petits Bouchons » s'est déroulé le 13 décembre à la salle des fêtes. Le spectacle « Le petit sapin » a ensuite émerveillé les enfants qui ont pu prendre une photo avec le Père Noël et c'est toute la magie de Noël de voir ces bambins écarquiller les yeux, avec parfois une pointe d'angoisse en l'approchant.

De magnifiques décorations ornaient le sapin, installées par les services de la petite enfance et, à ses pieds, les cadeaux confectionnés par les enfants. Les parents avaient quant à eux préparé un succulent goûter et à en croire les cris de joie des enfants, ils devaient s'en être, tous, régalés.

Pour clôturer cette belle journée les « petits bouchons » se sont amusés avec les structures gonflables, comme le grand château, et s'en sont donnés à cœur joie sur les chevaux à bascule. Une belle fête de Noël !



## Social

### Colis de Noël et repas des aînés Offerts par la municipalité

Ce traditionnel repas de fin d'année est un événement important pour la vie de la commune parce qu'il fête les plus anciens d'entre-nous. Ils sont nombreux à être encore actifs dans le monde associatif, continuant ainsi leur implication dans la vie sociale.

Ils étaient environ 210 personnes âgées de 67 ans et plus à avoir répondu à notre invitation ce vendredi 6 janvier, preuve de l'attachement à ces moments festifs et de convivialité.

Nous sommes heureux d'avoir pu partager cet événement avec eux mais en ayant une pensée pour tous ceux qui n'ont pas, malheureusement, pu y participer pour cause de maladie ; ils n'ont pas été oubliés puisque un colis festif leur a été distribué en amont de cette manifestation.

Félicitations au traiteur « l'Occitane » pour cet excellent repas, aux services municipaux pour la décoration et la préparation de la salle ainsi qu'à l'orchestre « Typique animation » pour l'animation musicale et dansée que n'ont pas boudé les invités.

Enfin, Madame(s) et Monsieur(s) ROSSEL Cécile et Philippe, RIGAUD Danielle et Jean-Marie, PLENAT Nicole et Bruno, ISSARTE Chantal et Michel, GERMAIN Mireille et Alain, DAUBER Rosine et Jacques, CASSAGNAUD Maryse et Gilbert, VACHE Claude et Serge, BASTIDE Colette et Alain, PEYRE Laure et Jacques, PORRERA Michèle et Michel, CABREILHAC Brigitte et Jean-Pierre, DELON Marie-Hélène et Robert, MONDOU Geneviève et Roger, MALLEBRERA Jacqueline et Christian se sont vu remettre la médaille de la ville et un bouquet de fleurs pour leur Noce d'Or, et Madame(s) et Monsieur(s) FAUCHER Odile et Guy, PLANTIER Hélène et Jean-Pierre, DAPINO Pierrette et Pierre, NICOLAS Jeannine et Jean-Pierre, PIOCH Renée et André, SUBEY Yolande et Jean-Claude pour leur Noce de Diamant.

Médailles et bouquets qui ont été remis par le maire et ses élus en présence du député de notre circonscription, Yoann GILLET, qui nous a fait l'honneur de sa présence.



# Environnement

## Protection et sensibilisation



## Partenariat avec le COGard

### Actions en faveur des oiseaux

Afin de poursuivre les actions en faveur de la biodiversité et en particulier en direction des oiseaux, la commune a invité, cet automne, les Milhadois à partager un atelier de construction de nichoirs. Maxime, du COGard, a accompagné les 40 personnes qui avaient répondu présentes. Maniant scies sauteuses, visseuses et papiers-verre, et suivant scrupuleusement le mode opératoire ad hoc, elles se sont acquittées avec brio de leur tâche prouvant ainsi que, même néophyte, on pouvait rendre un travail de professionnel !

Les finitions ont été réalisées à l'huile de lin, à la différence de la peinture qui par ses odeurs et composants chimiques pourrait éloigner voire nuire aux oiseaux nicheurs.



Il faut souligner le remarquable esprit d'équipe des participants où chacun, à son tour, a pu donner son avis et manipuler les outils. Bravo à tous, petits et grands ! Chacun est reparti en ayant appris comment donner à nos oiseaux l'habitat idéal pour qu'ils viennent, en toute sécurité, se reproduire.

Quatre nichoirs ont été construits et seront installés sur la commune fin février 2023. Ces actions ne sont que le commencement de ce qui est engagé pour préserver notre nature ; pour éviter que ne disparaissent des espèces animales, et nous savons



tous que ces actions concourent à l'équilibre entre les humains et le reste de la planète qui nous donne plus que l'homme, plus enclin à prendre qu'à donner et préserver.

D'autres actions en faveur de nos oiseaux, et nous avons la chance qu'ils soient très nombreux sur le domaine communal, ainsi qu'envers d'autres espèces, vont être menées au cours de l'année 2023.

Suivez bien les activités proposées, nous vous y accueillerons avec joie.



# Centre d'Ornithologie du Gard

## Compte rendu et bilan d'action - année 2022



Fin 2021, la commune de Milhau a sollicité le Centre Ornithologique du Gard afin de conduire des actions de protection et de sensibilisation à la biodiversité. Ces actions ont été menées avec un double objectif : favoriser la biodiversité locale d'une part et sensibiliser les milhauois et milhauoises aux bienfaits de la nature.

En ville, les sites de nidification (cavités dans les arbres, trous et fentes dans les édifices ou murets) deviennent rares, limitant de fait la reproduction de nombreuses espèces cavicoles. La visite de terrain préalable avait confirmé cette tendance, aussi l'installation de nichoirs devait permettre d'aider l'avifaune à nicher dans le centre urbain de Milhau. Afin de s'engager dans une démarche respectueuse de la biodiversité, la commune a souhaité adopter une démarche globale.

### Actions et méthode

- Installation de nichoirs à oiseaux, suivi et entretien. 13 nichoirs à installer : 1 nichoir à chouette hulotte, 1 nichoir à huppe/rollier, 1 nichoir 3 loges à moineaux domestiques, 2 nichoirs à rougegorge/bergeronnette, 1 nichoir à grimpeur, 3 nichoirs à mésange bleue, 4 nichoirs à mésanges charbonnières.
- Actions de sensibilisation : 5 temps d'animations prévus.



### Calendrier des actions

- 21 février 2022 : initiation à l'ornithologie auprès des élèves l'école primaire,
- 25 février 2022 : installation des nichoirs à oiseaux dans toute la ville,
- 11 au 17 mars 2022 : exposition photo « Les oiseaux du Gard » au centre socioculturel,
- 6 mai 2022 : conférence les oiseaux de mon territoire,
- 12 mai 2022 : sortie hirondelles dans les rues de la ville,
- 9 juin 2022 : suivi des nichoirs de la commune,

- 12 octobre 2022 : suivi et nettoyage des nichoirs, pose du nichoir à huppe fasciée,
- 4 novembre 2022 : atelier de création de nichoirs,
- 16 novembre 2022 : action de sensibilisation à destination du centre de loisirs,
- 1<sup>er</sup> décembre 2022 : pose du nichoir à chouette hulotte,
- 14 décembre 2022 : bilan 2022 sur l'action dans la commune.

### Bilan

La bonne occupation des nichoirs est certainement due à une bonne disponibilité en matière première à disposition (herbes, mousses, etc.). En effet, le parc arboré de la pinède de la zone « nord » fait l'objet d'un fauchage raisonné et est souvent en herbe. L'impact sur la ressource alimentaire est positif pour les oiseaux (naturelle et d'insectes). En effet il serait très favorable de laisser certains secteurs sans entretien (fauche) de manière à favoriser une flore spontanée et des zones refuges pour les insectes. Plusieurs villes ont déjà adopté cet entretien différencié et l'impact pour la biodiversité s'avère toujours bénéfique, de plus les habitants et usagers de ces espaces y sont toujours très favorables.

Les animations et actions de sensibilisation proposées cette année ont rencontré un beau succès, du fait d'une bonne communication de la mairie. Les participants démontrent un fort intérêt pour les thématiques abordées. C'est un total de 216 personnes (adultes/enfants) qui ont bénéficié des interventions. Ces personnes venaient essentiellement de la commune de Milhau, mais également des communes voisines.

Les perspectives pour 2023 sont l'installation de 4 nichoirs (mésange bleue et charbonnière, semi-ouvert) construits par les habitants. La commune a également émis le souhait de continuer les animations et actions de sensibilisation à destination des scolaires et extra-scolaires, mais également du grand public. Ces actions 2023 se feraient toutefois à un rythme moins soutenu qu'en 2022. Il y a également un projet d'aménagement du parc situé entre la rue des Troènes et la N113. Il serait également possible d'y imaginer des espaces favorisant la biodiversité locale (reptiles, hérissons, insectes, oiseaux, etc).

# Compostage

## Inauguration du site partagé

Milhaud joue la carte du développement durable à son échelle ! Depuis le 15 novembre 2022, Milhaud dispose d'un site de compostage partagé. L'inauguration a eu lieu en présence du maire, de quelques élus locaux, de l'agent municipal en charge des espaces verts, d'un maître composteur de Nîmes Métropole, de quelques Milhaudois ayant adhéré à la démarche ou de simples curieux.

Le site est installé au rond-point rue de l'Aramon et rue des Saules, à côté des containers enterrés de collectes du papier et du verre. Ce site se compose de 3 bacs.

**Le premier appelé « bac d'apport »** est destiné au dépôt par les riverains de leurs déchets de cuisine et de table.

**Le deuxième bac appelé « bac de broyat »** est utilisé par l'agent municipal responsable de ce site qui y dépose des débris de branches ou des feuilles mortes.

**Le troisième bac, appelé « bac de maturation »** permet de faire mûrir le compost avant son utilisation (6 à 8 mois).



Le site de « compostage partagé » a vocation à valoriser localement et collectivement vos déchets alimentaires, d'en réduire les pollutions associées, et de gérer vos déchets. Ainsi, vous pourrez bénéficier de la production de compost, gratuit, pour vos plantes.

Milhaud s'inscrit dans une démarche écologique, vertueuse, de protection de l'environnement et de la biodiversité, qui en outre, limite par cette action, le volume de nos déchets. Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas !

Deux milhaudois se sont porté volontaires « référents » du bon fonctionnement du site et rempliront quelques missions : régulièrement brasser les apports, vérifier et corriger les erreurs.

### Comment participer ? Rien de plus simple !

Il est ouvert à tous les Milhaudois, même s'ils résident dans un autre quartier. Pour en profiter dans les meilleures conditions, s'inscrire en mairie et y retirer un « bio-seau » et prendre connaissance des consignes de fonctionnement en mairie et publiées sur le site officiel de la ville.



**aggloresponsable**  
INFORMATION

# Composteurs individuels

## COMPOSTAGE DES DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE

**COMMENT FORMULER UNE DEMANDE POUR OBTENIR UN COMPOSTEUR ?**

- Par Internet sur : [www.nimes-metropole.fr/rubrique "Demarches"](http://www.nimes-metropole.fr/rubrique/Demarches)
- Par téléphone au : **04 66 02 54 54**
- En remplissant le **formulaire** prévu à cet effet disponible dans votre mairie.

**QUELLES SONT LES CONDITIONS ?**

- Le service s'adresse uniquement aux **particuliers** disposant d'espaces verts et résidant sur le territoire de Nîmes Métropole.
- Un **seul composteur** au prix préférentiel de **20 €** est remis par foyer.

**COMMENT PROCÉDER ?**

- Une fois le règlement des 20 € acquitté et la demande de composteur traitée, le matériel accompagné du bio-seau et des guides d'informations sont directement livrés à domicile, sur rendez-vous.

**enseignements**  
Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole  
04 66 02 54 54  
[nimes-metropole.fr](http://nimes-metropole.fr)

Communauté d'Agglomération **nîmes métropole**

# Encombrants

## Vos déchets volumineux ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères

Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

Quelques exemples :

- le vieux mobilier (meubles, matelas, sommiers...),
- les appareils d'électro-ménagers volumineux (lave-linges, réfrigérateurs, gazinières...),
- les objets volumineux (grands jeux pour enfant, matériel électrique et électronique volumineux...).

Avant de songer à jeter vos encombrants, pensez qu'ils peuvent être réparés facilement ou être donnés à des associations (acteurs de l'économie sociale et solidaire).

Certains déchets peuvent aussi être repris gratuitement par le distributeur lors de l'achat d'un

équipement identique (exemple : frigo, canapé...). Certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants :

- gravats, qui doivent être amenés en déchetterie,
- déchets verts (herbe tondue, branchages...), qui peuvent faire l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie,
- pneus usagés, qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
- bouteilles de gaz, qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
- véhicules à moteur (carcasse de voiture), qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage...

Vos encombrants, dans la limite de 2 objets, peuvent être enlevés sur rendez-vous, le deuxième jeudi

de chaque mois soit pour le premier semestre 2023 : le jeudi 9 février, le jeudi 9 mars, le jeudi 13 avril, le jeudi 11 mai et le jeudi 8 juin.

Rendez-vous en ligne sur le site de Nîmes Métropole ou par tél. au 04 66 02 54 54 ou via le formulaire que vous pouvez récupérer à l'accueil de la mairie. Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir du rendez-vous.

Exemples d'encombrants refusés, à diriger vers la déchetterie ou collectes spécifiques : cuve de fioul, objets dépassant 2m50, palettes, cartons, gravats, végétaux, pneus, déchets trop lourds (+100kg) ou dangereux (chimiques).

Pour tous renseignements complémentaires, vos demandes peuvent être adressées par mail : [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

Il vous est rappelé que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire comprise entre 135 € et 375 €.

**MERCI DE NOUS AIDER A VAINCRE LES INCIVILITES RECURRENTES ET LA POLLUTION VISUELLE DES DEPOTS SAUVAGES D'ENCOMBRANTS QUI NUISENT A LA PROPRETE PUBLIQUE ET EXASPERENT NOS CONCITOYENS.**

**aggloresponsable**  
INFORMATION

# Collecte des encombrants

## POUR LES PARTICULIERS

**COMMENT FORMULER UNE DEMANDE ?**

- Par téléphone au : **04 66 02 54 54**
- En **remplissant le formulaire** prévu à cet effet disponible dans votre mairie.

Lors de votre demande, la liste des encombrants à collecter devra impérativement être communiquée.

**QUELLES SONT LES CONDITIONS D'UTILISATION ?**

- Le service s'adresse uniquement aux **particuliers**.
- Le nombre et le volume **d'encombrants** à collecter par foyer sont **limités**. Pour les encombrants de type canapé, frigo, cuisinière, la collecte est limitée à 2 pièces par mois et par foyer.

**COMMENT PROCÉDER ?**

- Les encombrants doivent être **placés devant l'habitation à 7h du matin** le jour de collecte prévu et indiqué par les services de Nîmes Métropole.

**ATTENTION**  
EN DEHORS DES JOURS ET HEURES DE COLLECTE ÉTABLIS SUR DEMANDE, LES ENCOMBRANTS DOIVENT ÊTRE TRANSPORTÉS À LA DÉCHÈTERIE. TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CE FONCTIONNEMENT S'EXPOSE À DES SANCTIONS. LE DÉPÔT DES ENCOMBRANTS EST INTERDIT SUR LA VOIE PUBLIQUE. LES DÉCHETS VERTS NE FONT PAS PARTIE DES ENCOMBRANTS.

**Renseignements**  
Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole  
**04 66 02 54 54**

Communauté d'Agglomération **nîmes métropole**

## Dans la commune

# Assemblée générale des maires et présidents d'EPCI du Gard



Le 22 octobre, à la salle des fêtes « Pierre VILLARET », la municipalité recevait pour la première fois l'Assemblée générale de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI (Établissements Publics de coopération intercommunale) du Gard.

Déjà en 2021, Madame la Préfète de Gard, Marie-Françoise LECAILLON, avait honoré de sa présence cette instance, ô combien importante pour nos collectivités. Elle ne fût pas la seule, bien évidemment puisqu'étaient également présents les sénateurs Vivette LOPEZ, Laurent BURGOA et Denis BOUAD, ainsi que Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil Départemental du Gard, Franck PROUST, Président de Nîmes Métropole, Philippe RIBOT, Président de l'AMF 30, Philippe MAHEU, Directeur d'Académie, Frédéric GUIN, Directeur Départemental des Finances Publiques, et bien sûr plus de 80 maires, Présidents d'EPCI et élus.

L'AMF représente toutes les communes et les EPCI en assurant un rôle d'interface avec les instances nationales et locales, accompagnant les élus de terrain et relayant leurs préoccupations. Elle se veut aussi un espace de rencontres, d'échanges et de réflexions pour faciliter la gestion communale, ce qui a fortement été mis en avant lors de cette Assemblée générale, dont le rapport moral et

financier a été voté à l'unanimité. Mais c'est surtout lors des prises de parole que le « désarroi » des élus est apparu ! Tour à tour, les sénateurs, la Présidente du Département, quelques maires (Robert CRAUSTE du Grau du ROI, Rémi NICOLAS de Marguerittes...) ont pu s'exprimer sur des sujets aussi prégnants que celui de la Loi littorale ou celui de l'impossibilité de pouvoir boucler le budget 2022 et 2023 et d'ajouter « *Nous avons eu droit à +300 % d'augmentation sur notre coût énergétique. Cela représente entre 600 000 et 700 000 € en plus à trouver... Je vais devoir fermer des bâtiments publics, donc des écoles, pour limiter la facture !* ».

Autre maire en plein doute, Gilles TIXADOR de Sainte-Anastasie. « *Notre commune est endettée et depuis mon arrivée, il y a huit ans, nous avançons mais ces crises à répétition sont une catastrophe ! Et cette année, nous enregistrons une hausse de l'énergie de plus de 100 000 €. Je fais des économies, les maires d'aujourd'hui ne jettent plus l'argent par les fenêtres. Nous faisons des efforts et nous n'en sommes pas récompensés. Nous étouffons comme de nombreuses autres petites communes.* »

Des inquiétudes plus générales ont été exprimées, qu'il s'agisse de la crise sanitaire pas encore complètement résolue, de l'inflation, de l'augmentation exorbitante des prix de l'énergie,

de la crise climatique, du rapport à l'autorité, des contextes géopolitique international et social tendus, révélateurs de l'inquiétude et de l'incertitude de l'avenir des Français.

La lutte contre la désertification médicale a aussi été évoquée, l'avenir des budgets des collectivités, la non artificialisation des sols (Loi ZAN : Zéro Artificialisation Nette).

Autres thématiques : la sécheresse, les risques d'incendies de plus en plus fréquents et d'une façon générale la problématique de la ressource en eau abordées par Madame la préfète : « Cet été, trois cours d'eau sur quatre étaient à sec. Certaines communes ont connu des jours difficiles, des cultures ont été impactées par mes arrêtés préfectoraux ; mais j'ai veillé à un certain équilibre de la ressource et de son utilisation en donnant des dérogations à 250 professionnels de l'agriculture afin qu'ils puissent utiliser l'eau. »

Dans son discours, et sans rien oublier, Madame La préfète a fait un état des lieux de notre département, des communes, de leurs élus, du travail réalisé et celui qui reste à faire. Elle a déclaré « être heureuse d'être là, et si les remerciements à son encontre l'ont particulièrement touchée, elle a aussitôt associé les

équipes de l'État et toutes celles qui sont mobilisées à ses côtés et qui travaillent pour vous et avec vous. »

Madame la Préfète de conclure, « J'aime ce couple préfet-maire, mais je suis ouverte à d'autres visions du couple ! ». « En un an, le pétrole a augmenté de 63% et le gaz près de 290%, ces hausses sont considérables et les dépenses de fonctionnement ne peuvent, elles aussi, que s'accroître mettant en péril l'investissement des collectivités. Des décisions ont été prises par le gouvernement pour aider les collectivités (bouclier tarifaire, ainsi que d'autres outils ...) ».

Le logement social et ses carences se sont également invités dans les débats. Madame la Préfète de rappeler qu'« Au 22 septembre dernier, nous avons reçu 20 000 demandes de logement social. En 2021, nous n'en avons attribué que 3 246 ! ».

Le sénateur Laurent BURGOA a évoqué les traditions sous un tonnerre d'applaudissements !

Enfin, Messieurs Philippe MAHEU, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, et Frédéric GUIN, Directeur Départemental des Finances Publiques, sont, eux aussi, intervenus et ont conclu ce rendez-vous annuel.

## Thierry SALTET

### Retraite du Lieutenant-Colonel du SDIS Saint-Césaire

Le 26 novembre dernier, à l'occasion de la Sainte Barbe, a été célébré le départ à la retraite du Lieutenant-Colonel Thierry SALTET.

Ce Milhadois de longue date, cévenol de cœur, prend une retraite bien méritée après de nombreuses années au service de la protection des biens et des personnes.

Qu'il trouve dans ces quelques lignes tous nos vœux de très bonne retraite. Nous savons que la musique y tiendra une large part dans ses Cévennes chéries. Il a été particulièrement gâté par ses compagnons de feu poussant la plaisanterie à lui offrir un déambulateur « accès pompiers » et un petit arc en plastique puisqu'il prévoit de se mettre au tir à l'arc. Nous lui souhaitons bonne route pour cette nouvelle vie.



## Bienvenue au Père ABINADER

D'origine libanaise, François ABINADER, titulaire d'une licence de Théologie et d'un DEA en Philosophie, a été ordonné Prêtre à Beyrouth le 9 avril 1978. Après un premier passage dans le Gard où il a eu la charge de 1987 à 1994 des paroisses de Mandagout, Valleraugues, Notre Dame de la Rouvière et le Mazel, il a été nommé supérieur du grand séminaire des Lazaristes du Moyen Orient.

En 1997, il a retrouvé à nouveau le Diocèse de Nîmes, nommé successivement curé d'Anduze et de quinze autres paroisses cévenoles, pour rejoindre à partir de 2010, et jusqu'en 2022, la communauté des paroisses de Bagnols-sur-Cèze.

Nommé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, curé de l'ensemble paroissial de Milhaud, il a été installé officiellement par Monseigneur Nicolas BROUWET, Évêque du Diocèse du Gard, au cours d'une messe solennelle le dimanche 18 décembre 2022 en présence des maires, des autorités religieuses en la personne de Jean-François BREYNE, Pasteur de l'Église Protestante Unie de France, et des paroissiens du district de Milhaud, Bernis-Aubord et Uchaud-Vestric.

Une messe à laquelle ces derniers avaient répondu en grand nombre, dans l'ambiance toute particulière de l'accueil de leur nouveau prêtre, ; ambiance de recueillement mais aussi de partage

et de communion, des moments fédérateurs animés par les chants des chorales de la paroisse et de la chorale œcuménique de Milhaud qui a interprété en final le Magnificat, un des classiques de la musique sacrée.

Le verre de l'amitié et un repas partagé ont permis de prolonger cette célébration hors du commun, et ce temps fort vécu par ceux qui, en fin de matinée du 18 décembre, étaient venus fêter la nomination du Père ABINADER, à la tête de l'ensemble paroissial de Milhaud.



## Nouvelle borne interactive

Depuis la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, l'obligation d'affichage ou de publication sur papier des actes administratifs est supprimée.

La ville de Milhaud procède dorénavant à la publication sous forme électronique sur son site internet.

Elle a également fait le choix de l'acquisition d'une borne tactile extérieure qui sera installée en façade de la mairie (côté CCAS) où les administrés pourront consulter les documents réglementaires, des informations générales, l'agenda des animations programmées, le plan interactif de la ville avec ses points d'intérêts, la météo et les numéros d'urgence...

Cette solution d'affichage légal est consultable 24h/24 et 7j/7.

Les personnes à mobilité réduite pourront utiliser la borne sur la partie basse de l'écran grâce à un clavier virtuel.

Un système de recherche intuitif de document s'effectue par catégorie ou mot clé, des documents téléchargeables peuvent être envoyés par mail.

La borne comprend un écran de dernière génération alliant performance et économie d'énergie permettant une configuration de mise en veille du matériel.



**Très simple d'utilisation, ce nouvel outil moderne vient compléter tous les supports de communication mis à votre disposition pour vous apporter le maximum d'informations en temps réel.**

## Illuminations

La crise énergétique, pour contraignante qu'elle soit, ne nous a pas empêché de parer le village des décorations de Noël. Certes, comme beaucoup de municipalités, nous avons fait le choix de réduire le nombre des illuminations en les concentrant plutôt sur le centre de la ville et les espaces de rencontre et d'animations lors des fêtes de fin d'année.

Les décors installés sur la place Frédéric Mistral sont composés d'un ours, d'un sapin nouvellement acquis, mais aussi de guirlandes et autres « spots » lumineux qui ont fait scintiller les arbres des places et les façades des bâtiments communaux.



## Fleurissement des espaces publics

Nos agents des espaces verts, Christian et Dorian, poursuivent leur travail avec enthousiasme et savoir-faire pour l'embellissement et la végétalisation des espaces publics : places, carrefours, ronds-point, bâtiments publics, rues... souvent salués par nos concitoyens qui en apprécient les résultats.

Ce fleurissement est un véritable enjeu stratégique pour la qualité de vie à Milhaud, mais aussi pour l'attractivité de notre espace urbain situé aux portes de l'agglomération. C'est aussi un gage de respect de notre environnement tant malmené lors des décennies précédentes.

Les plantations d'automne ont été harmonieusement pensées, disposées avec le parti-pris de fleurs nouvelles telles que les gueules de loup, giroflées, canas, cyprès golden, gauras ; des arbres ont été plantés : un olivier au rond-point de la Via Domitia et deux à la SMASH, deux arbres de Judée et un Laurier-tige place Mme de Sévigné... entre autres.

Les végétaux gélifs ont été réservés pour l'hiver dans l'abri/serre de l'espace Cavalier pour être ré-implantés au printemps.

Et que dire des décors réalisés par le personnel municipal pour agrémenter le parvis du gymnase et le bassin ?

Un engagement qui s'inscrit dorénavant dans l'ADN de Milhaud !



## Déjections canines

Nos caméras de surveillance, outre la sécurité de la voirie, des biens et des personnes sont désormais utilisées pour traquer et verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur chien. Pour éviter l'amende et faire preuve de respect de l'espace public, la municipalité invite les possesseurs d'animaux à adopter un comportement civique.

Nous rappelons donc à ces propriétaires de chiens, qui, malgré les nombreux rappels dans les pages de notre magazine, que nos agents du service de police municipale vont intensifier la surveillance par le recours systématique aux caméras de surveillance pour tous ceux qui refusent de ramasser les déjections de leur compagnon.

Longtemps, nous avons fait preuve de pédagogie ; nous sommes allés à la rencontre des propriétaires inciviques, mais désormais, force est de constater que la prévention n'a pas changé les comportements de



certain, et qu'il est nécessaire pour les réfractaires de passer à des mesures plus coercitives.

La verbalisation est aujourd'hui systématique et cela depuis plusieurs semaines où plusieurs procès verbaux ont pu être dressés.

C'est un réflexe à acquérir. Dommage d'avoir à recourir à ces mesures fortes, mais ramasser doit devenir un automatisme pour une cohabitation harmonieuse entre les maîtres de chiens et ceux qui n'en n'ont pas.

## Titres d'identité : anticipez vos démarches

Afin de ne pas passer à côté d'un examen ou d'un voyage prévus de longue date : anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité.

Pour cela :

- vérifiez la date d'expiration de vos documents d'identité,
- assurez-vous que votre passeport contient encore des pages disponibles,
- assurez-vous des conditions d'entrée dans le pays de destination.

Pour faciliter vos démarches, réalisez une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votrecarte-didentite>

La pré-demande en ligne ne vaut pas dépôt de dossier. Il vous appartient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix, pas nécessairement dans la commune où vous résidez. La liste des communes habilitées est accessible sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>



Nouveau ! Un moteur de recherche de rendez-vous est disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité. Pour y accéder, rendez vous sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/services>

# CITEOS

Travaux Neufs Maintenance Exploitation

**Eclairage**  
Public et Privé

**Equipements Urbains**  
Bornes de recharge, Vidéo Protection,...

**Voirie – Réseaux Divers**  
Lotissement, Réseaux Erdf et Grdf  
Electrification Rurale

**Santerne Camargue**  
5 rue Pierre Bautias  
30128 Garons  
[nimes@citeos.com](mailto:nimes@citeos.com)  
Tél. : 04 66 70 60 30

Qualipole CERTIFICATION

FACE

TM SERVICES A DOMICILE TONY TM MULTIMEDIA.FR TM

**INSTALLATION / CONFIGURATION / INITIATION**  
PC Bureau ou Portable Windows, Téléviseur, Box Internet  
Tablette Android, Smartphone Android, Sauvegarde, Formatage  
Windows, Word, Excel

**Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 18H00**  
Tél : 06 50 15 44 21  
E-mail : [tonymultimedia@gmx.fr](mailto:tonymultimedia@gmx.fr)  
Site : [tonymultimedia.fr](http://tonymultimedia.fr)

# Bienvenue dans la commune

## ENTREPRISE B/SERVICES

L'entreprise B/Services a vu le jour en janvier 2021. Brice à une expérience de quelques années en tant que chargé d'affaires pour des grands groupes immobiliers de restauration. Ce qui lui a permis de rencontrer de nombreuses entreprises dans tous les corps de métiers. Fort de ses expériences et marqué d'un réel constat, il existe peu d'entreprises sérieuses dans le multiservice capables de gérer plusieurs activités pour un même chantier. Ce qui rallonge les délais de fin de travaux considérablement. Brice intervient sur tous les travaux de plomberie, pose de tous les sols, électricité, peinture, pose de placoplâtre, d'isolation... Le multiservice est l'intervention dans plusieurs domaines, « Neuf ou Rénovation, le dépannage, l'installation et l'entretien ».

Le siège de l'entreprise B/Services est situé à Milhau, les interventions sont réalisables en entreprise mais également chez les particuliers. La MAAF accompagne et assure la protection de l'entreprise dans tous les domaines. Le partenariat avec les différents fournisseurs comme : FIC, Union Matériaux, Wurth, Seignerie... assure des matériaux de qualité.

Et enfin, la force de l'entreprise est la réactivité à la demande d'intervention et notamment pour les interventions urgentes. B/Services - Brice SUGIER



## SERVICES À DOMICILE TONYMULTIMEDIA.FR



27 ans d'expériences dans le domaine du numérique, j'ai créé ce site pour une raison très simple : la technologie évolue très vite et certaines personnes ont besoin d'aide, soit par manque de connaissances soit par manque de temps.

Je me déplace dans un rayon de 30 kilomètres. Je suis à votre disposition pour l'installation, la configuration

ou l'initiation de votre nouveau matériel : téléviseur, Box Internet, PC, tablette & smartphone Android, sauvegarde photos & dossiers, mettre de l'ordre sur votre PC Windows, initiation, Windows, Excel, Word, créer des contacts, mails, des conseils pour votre futur achat.

## INSTITUT DE BEAUTE « EN CORPS PLUS BELLE »

C'est avec plaisir que je vous annonce l'ouverture de mon propre institut de beauté à compter du mois de janvier. Situé 5 route de Nîmes à Milhau, l'institut de beauté « En Corps Plus Belle » vous propose par ses différentes activités de prendre soin de vous et de votre beauté dans un seul endroit.

Vous pouvez venir vous faire chouchouter à travers un soin visage, un soin corps, une pose de vernis, une extension de cils, une épilation ou bien une séance de bronzage.

Abandonnez-vous entre les mains expertes de votre esthéticienne, pour marquer une pause au travers d'une large gamme de produits et soins Guinot.

À très bientôt.

Votre institut de beauté « En Corps Plus Belle ».



## CENTRE ÉQUESTRE « ALEGRIA » - Mas du Grès

Nouvellement installés à Milhau, Maxime et Ornella vous proposent le meilleur pour vos chevaux : pension au pré ou pension en paddock avec abri, mais également des stages d'initiation au tri de taureaux (race Aubrac en initiation).

Ambiance familiale conviviale dans un magnifique cadre.

Adresse : chemin des Cèbes à Milhau

Mail : Lesecuriesdealegria@gmail.com

Facebook : les écuries de alegria - Tél. : 06 35 21 95 81



# Coup d'œil dans le rétro

## Actualités municipales

### Cérémonies

Nombreux sont les Milhadoises et les Milhadois à se rendre au Monument aux Morts pour se souvenir du sacrifice de ces combattants d'hier et d'aujourd'hui lors des traditionnelles cérémonies de commémoration organisées par la commune.

Notre jeunesse, des élèves de l'école élémentaire et des jeunes du CMJ jusqu'à la délégation des collégiens de Feuchères et du lycée Geneviève de Gaulle, toujours impliquée, participe volontiers à ces moments de mémoire et nous l'en remercions vivement.

Sans oublier la participation aux côtés des autorités civiles et religieuses et des anciens combattants, d'un piquet d'honneur de la Première Compagnie du 4<sup>e</sup> Régiment du Matériel, qui rend les honneurs à l'occasion de certaines de ces célébrations, avec, cette année pour le 11 Novembre, une note de solennité particulière conférée par la présence du drapeau et des représentants des membres de la Légion d'Honneur du Gard qui célébraient le centenaire de leur société et l'inauguration de la plaque apposée sur le Monument aux Morts en hommage des victimes des conflits modernes des opérations extérieures et des actes de terrorisme.



### Salon du livre 2022

Le 6<sup>e</sup> salon du livre, organisé par la municipalité, qui s'est déroulé le 26 novembre dernier a rassemblé une quarantaine d'exposants. C'est un événement culturel très apprécié et important pour la commune, qui le soutient avec enthousiasme et détermination.

Cette journée est l'occasion de rencontres et de partages entre les auteurs et leur lectorat. Aventures, polars, poésies, biographies, généalogie, livres pour enfants... : chacun peut y trouver le livre qu'il souhaite ou sortir des sentiers battus !

Quelques fidèles auteurs reviennent régulièrement proposer leurs dernières parutions, citons : Nicole MALASSAGNE, Georges VIERNE, Joseph HERNANDEZ..., mais aussi, et c'est encourageant, des nouveaux qui exposent pour la première fois à Milhaud et certains pour la toute première fois de leur carrière d'écrivain.



Si l'évènement cette année, à cause du contexte difficile probablement, a accueilli encore trop peu de visiteurs, nous avons espoir que notre salon s'étoffe d'année en année, car les statistiques nationales montrent que les français lisent toujours plus. La culture est essentielle et le livre doit garder sa place dans l'offre culturelle malgré l'usage de plus en plus fréquent des supports numériques.

Merci encore à tous ceux qui font vivre ce salon, auteurs et public, et donnons-nous rendez-vous à l'automne 2023 !

## Téléthon : 12 752,40 € collectés !



Cette année encore, les Milhadois ont à nouveau fait preuve de leur total engagement et de leur extraordinaire générosité : 12 752,40 € collectés ! Voilà le montant que vous avez réalisé afin de faire avancer la recherche et permettre, grâce aux thérapies géniques, de stopper l'évolution de certaines maladies et surtout de sauver des vies.

Le Téléthon, c'est aussi apporter du soutien aux soignants et aux aidants, contribuer à la recherche pour le traitement d'autres affections avec la thérapie cellulaire (comme la rétinopathie pigmentaire qui conduit à la perte de la vue).

Vous n'avez ni failli ni renoncé à ce rendez-vous, malgré le contexte social et économique particulièrement difficile et les intempéries qui se sont invitées ce week-end-là, perturbant les activités extérieures proposées par le monde associatif et contraignant à l'annulation du feu d'artifice : une mobilisation et une solidarité qui honorent chacun de vous et la ville tout entière ! Voilà qui réchauffe le cœur !

Et surtout un satisfecit et un grand merci à toutes les associations, aux bénévoles, aux agents municipaux, aux commerçants et aux entreprises donatrices !

Cette 36<sup>e</sup> édition du TELETHON s'est achevée, après la proclamation des résultats, par une soirée festive : un fantastique « pot-au-feu » offert par Intermarché, cuisiné par le traiteur « le Pêché Mignon » qui a également fourni le dessert, sans oublier le restaurant « Le Jardin », qui a offert l'entrée. La soirée musicale et dansante animée par une formation réduite, mais

sacrément efficace de l'orchestre OCTANE, a conclu ce magnifique évènement !

Rendez-vous en 2023 !



## Noël Enchanteur

Le 10 décembre, la magie de Noël a opéré pendant toute cette belle journée où même le soleil s'était invité à la fête.

Pendant qu'un marché de Noël invitait les plus grands à profiter des stands, les plus petits ont pu s'en donner à cœur joie. En effet la société « PLEINS FEUX » avait installé des structures gonflables et des jeux en bois pour que nos joyeux bambins puissent se défouler. « TOUR MAGNO GARDIANO » proposait des balades en poney aux enfants.



Des tours en calèche avec le Père Noël ont régalé les familles lors d'une promenade dans les rues de Milhaud. À 16 heures, proposée par Nîmes Métropole, des arènes jusqu'au centre ville, c'est une « roussataïo » composée d'une vingtaine de chevaux (des juments et leur poulain) qui a ravissés grands et petits ! Quel plaisir de voir ainsi ces magnifiques chevaux de Camargue de la manade PUIG du Cailar déambuler dans le village !



féerique spectacle musical : « Miss POPPINS à la rescousse du Père Noël », qui part pour une folle aventure afin de sauver Père Noël et son équipe sur fond de réchauffement climatique qui a fait fondre sa maison, avec à ses côtés, Stella de la Pat'Patrouille, Vaiana, la Reine des Neiges et Olaf.

La Peña « UN AUTRE REGARD » a accompagné cette très belle après-midi par des magnifiques interprétations du répertoire musical traditionnel de Noël.

Le soir, Nîmes Métropole était encore à la conclusion de cette journée réussie en offrant un très beau et



# Agenda des manifestations



## Février

**Mercredi 1<sup>er</sup>**

### CINEMA ENFANT

« Charming »

14h - centre socioculturel

**Jeudi 2**

### CINEMA ADULTE

« 38 témoins »

20h30 - salle des fêtes

Un film de Lucas Belvaux avec Yvan Attal, Sophie Quinton, Nicole Garcia

**Vendredi 17**

### THÉÂTRE

« Confidences trop intimes »

20h30 - salle des fêtes

## Mars

**Mercredi 1<sup>er</sup>**

### CINEMA ENFANT

« La légende de Manolo »

14h - centre socioculturel

**Jeudi 2**

### CINEMA ADULTE

« Bon voyage »

20h30 - salle des fêtes

Un film de Jean-Paul Rappeneau avec Isabelle Adjani, Virginie Ledoyen, Yvan Attal

*Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison.  
Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.*



## Avril

**Samedi 1<sup>er</sup>**

### REPAS DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION

19h30 - salle des fêtes

**Mercredi 5**

### CINEMA ENFANT

« Les pirates bons à rien mauvais en tout »

14h - centre socioculturel

**Jeudi 6**

### CINEMA ADULTE

« Amour »

20h30 - salle des fêtes

Un film de Michael Haneke avec Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva, Isabelle Huppert

**Lundi 10**

### PÂQUES AUX ARÈNES

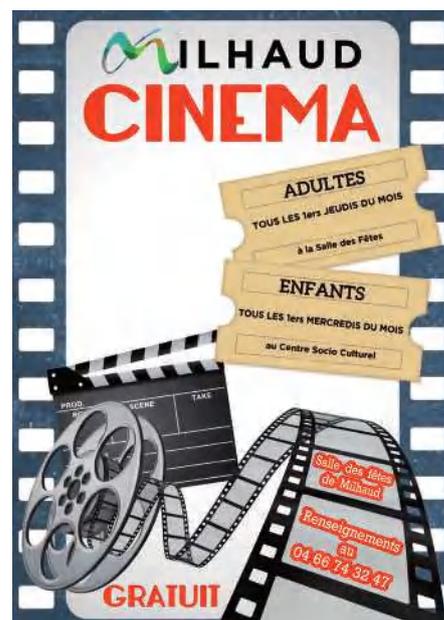
De 10h à 12h - arènes

**Du vendredi 14  
au dimanche 16**

### EXPOSITION PEINTURE

De 10h à 12h et de 14h à 18h

Centre socioculturel



## Mai

**Mercredi 10**

### CINEMA ENFANT

« Zarafa »

14h - centre socioculturel

**Jeudi 11**

### CINEMA ADULTE

« Gueule d'Ange »

20h30 - salle des fêtes

Un film de Vanessa Filho avec Marion Cotillard, Ayline Aksoy-Etaix, Alban Lenoir

**Dimanche 21**

### Milhaud fête le printemps

Tienta à 10h30 - arènes  
(Nîmes Métropole)

Suivie de manifestations dans le village.

# Libre expression

## **GROUPE MAJORITAIRE**

En cette fin d'année 2022, malgré un retour que l'on peut espérer à la normale côté sanitaire, la situation reste particulière.

Le contexte inflationniste vient percuter notre budget de plein fouet, les dépenses d'énergie ont explosé par rapport aux années précédentes sans compter la hausse des charges courantes notamment papier, matières premières sur les chantiers, ce qui nous conduit à faire des choix pour 2023 et jusqu'à la fin du mandat. Nous avons fait le maximum pour que cette décision de réduire la voilure sur les dépenses qui avaient été programmées sur notre feuille de route ne soit pas synonyme d'austérité, mais nous permette de maintenir la qualité de service actuelle et l'investissement dans les projets structurants, comme vous avez d'ailleurs pu le constater à la lecture de ce bulletin municipal.

Ce sont, avec notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité, nos priorités qui constituent des piliers de la qualité de vie Milhadoise que nous tenons à préserver au maximum, tenant compte de notre capacité de résilience et de nos réalisations depuis notre arrivée aux affaires, mais aussi d'une gestion responsable des finances de la ville à laquelle nous nous astreignons.

---

## **MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES**

Chères Milhadoises, Chers Milhadois

Nous vous présentons au nom de Milhaud Générations Unies nos meilleurs vœux pour cette année. Que celle-ci vous apporte, ainsi qu'à vos proches santé, épanouissement, et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur. Pour cette année malgré le contexte que nous rencontrons tous, notre objectif reste inchangé, œuvrer pour une amélioration de votre cadre de vie et celui de vos enfants, votre sécurité, mais surtout pour faire remonter vos réclamations personnelles laissés trop souvent sans réponse concrètes. Le fonctionnement d'une collectivité se doit de rester au services de ses administrés et nous resterons là pour nous en assurer. A vous tous qui contribuez, chaque jour à faire de Milhaud une commune où il peut faire bon vivre, nous vous disons merci, et vous souhaitons ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une très belle année 2023. Milhaud Générations Unies

---

## **MILHAUD VOUS APPARTIENT**

2022 s'achève, avec un 1er bilan. Année chargée des impacts de la guerre en Ukraine. Milhaud subit les conséquences, comme partout ailleurs, avec une augmentation historique des énergies. Quelles mesures notre municipalité a-t-elle mises en place ? Remplacement des lampadaires ? Décidé avant la crise ! Économies de chauffage dans les locaux municipaux ? De carburant pour les véhicules ? L'équipe majoritaire a toujours du mal à communiquer. Cette crise accentue les devoirs : le recensement des personnes en situation précaire. Cela a-t-il été fait ? Le service public doit s'adapter : pourquoi le service achat des repas et de garderie scolaire est-il fermé le mercredi et les vacances ? pratique pour les parents travaillants ! La commune fait beaucoup plus appel aux entreprises extérieures : Taille des arbres, éclairage de Noël, marquage au sol, entretien des ronds points... cependant pas de baisse du personnel, que font les services techniques et verts ? En 2022 peu de projets réalisés ! Que sera le budget 2023 ? Soyons optimistes, une très bonne année 2023 en espérant le meilleur pour chacun d'entre vous ! Notre vigilance restera au service des Milhadois PELLERIN-SERAPHIMIDES



## ASSOCIATION LE CH'I

### BIEN-ÊTRE ANIMAL ET HUMAIN

L'association Le Ch'i, bien-être animal et humain par des soins énergétiques, est active depuis 3 ans. Elle permet d'apporter du bien-être, de la relaxation et des soins complémentaires aux humains et animaux avec une praticienne diplômée en shiatsu, en réflexologie plantaire, en algorithérapie équine, en aromathérapie équine, en thérapie florale émotionnelle pour animaux et Maître Reiki.

Cette praticienne propose des soins énergétiques, des stages, des formations, des ateliers découvertes et des pensions vacances bien être aux équidés.

Vous pouvez découvrir le site internet de l'association : le ch'i à milhaud : <https://bienetreanimaletu.wixsite.com/soins-energetiques>.

Depuis septembre 2022, l'association propose des cours de Qi Gong tous les mardis de 14h50 à 15h50 au centre socioculturel. Les cours sont assurés par un professeur diplômé de l'ITEQG.

N'hésitez pas à me contacter au 07 84 64 70 39 ou [bienetreanimaletu@gmail.com](mailto:bienetreanimaletu@gmail.com)



## LA BOULE DES ANGES MILHAUD

### UN NOUVEAU CLUB DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL



Milhaudoises, Milhaudois... Nous avons le plaisir de vous présenter notre association, la Boule des Anges Milhaud. Nous sommes un club de Pétaque et Jeu Provençal affilié à la Fédération Française de Pétaque et Jeu Provençal. Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de nous avoir permis d'intégrer les associations milhaudoises en espérant vous faire partager notre passion.

En 2022, nous avons eu la chance et le plaisir d'envoyer trois équipes au Championnat de France. La 1<sup>re</sup>, championne du Gard doublette pétaque (Christian et Mathias PLATON), la 2<sup>e</sup>, championne du Gard doublette provençal (Anthony MOUGENOT et Thierry CALIGO) et la 3<sup>e</sup>, se classant 3<sup>e</sup> au Championnat du Gard triplète provençale (Michaël PIZARRO, Mathias PLATON et Thierry CALIGO).

Nous espérons vous retrouver nombreux, spectateurs et joueurs, à l'ombre des platanes du boulo-drome lors de nos prochaines compétitions. Thierry CALIGO, Président de la Boule des Anges Milhaud



## SPORT MILHAUD SENIORS

### HEUREUX LE PRÉSIDENT DE MILHAUD SENIORS

Après une période de vaches maigres due à la pandémie, notre association a retrouvé son rythme de croisière : 260 adhérents à ce jour. Une équipe sérieuse de bons, très bons, animateurs bénévoles mais formés et suivis par notre fédération de la retraite sportive et tout le monde sait que sans animateurs sérieux pas de club.

Le bureau fait en sorte que la licence soit abordable pour tous nos retraités qui ont souvent de petits revenus et nous ne voulons pas laisser des personnes intéressées par nos activités sur la touche. Nous pouvons avoir ces licences attractives grâce à la municipalité par la gratuité des installations et des subventions municipales, départementales et de notre comité de la retraite sportive du Gard.

Nous devons notre succès à notre implication dans la commune : Téléthon, nettoyage de la garrigue et d'autres manifestations municipales.

L'année 2023 verra de nombreuses manifestations : journées départementales à Méjannes, rassemblements divers, marche nordique ou bien longe côtes au Grau du Roi. Le bureau est en train de peaufiner une marche de nuit aux Platanettes avec vin chaud et enfin de saison un voyage petit train d'Anduze avec repas à la clé ; le tarif sera compétitif pour que nos adhérents profitent de cette journée. Puis un voyage dans le Queyras d'une semaine mis sur pieds par Christian.

Deux trimestres encore et les nouveaux peuvent nous rejoindre et faire trois essais pour découvrir nos activités. Notre association de retraités permet aux plus de quarante-cinq ans de nous rejoindre et peut-être de se former gratuitement grâce notre fédération, nous vous attendons !

JACK



## CTPR TOROS Y FIESTA

### DÉJÀ 5 ANS

Le CTPR Toros y fiesta souhaite remercier toutes les personnes présentes lors de notre soirée de gala le 12 novembre 2022 à la salle des fêtes avec notre AG et notre dîner spectacle ; c'est plus de 200 personnes présentes pour un moment de convivialité et de partage.

L'année 2023 va marquer les 5 ans du club, c'est pourquoi nous allons tout faire pour réaliser un beau week-end taurin et festif du 7 au 9 juillet 2023 avec un show des Three Potes, notre traditionnel spectacle « la nuit des chevaux et des taureaux », la Feria des enfants, et plein d'autres animations taurines et festives. Mais avant cette belle manifestation, nous vous donnons rdv le 12 février pour notre loto, le 17 mars pour la soirée conférence sur le thème « les jeunes et les tauromachies », en mai pour un loto dans les arènes, et d'autres événements en 2023.

L'ensemble du club taurin vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. Merci à vous.

Arnaud FRADE



# CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LANGUEDOC

## DÉCOUVRIR SON HISTOIRE FAMILIALE

Le Cercle Généalogique de Languedoc vous propose son aide dans la recherche de vos racines. Nos animateurs vous accueillent au centre socioculturel le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois (sauf juillet/août) de 14h30 à 17h30, sans aucune obligation pour une première découverte de notre association.

Que vous soyez débutant ou déjà familiarisé avec la généalogie, nous vous donnerons les conseils adaptés à votre niveau.

Que vos recherches concernent le Gard, d'autres départements ou même des pays étrangers, des pistes existent pour remonter le temps et nous vous guiderons dans ce cheminement.

Vous pouvez nous contacter par téléphone (06 86 75 58 93) ou mail : [cglanguedoc@orange.fr](mailto:cglanguedoc@orange.fr) et découvrir l'association sur notre site [www.cglanguedoc.com](http://www.cglanguedoc.com)



# CHORALE OECUMÉNIQUE DE MILHAUD

## UNE ACTIVITÉ INTENSE

La Chorale Œcuménique de Milhaud a connu une intense activité depuis cet été. En effet, des répétitions ont eu lieu tout le mois d'août pour préparer les chants qui devaient être chantés à la messe de départ du Père German, le 4 septembre.

Le 10 novembre, le concert « Hommage aux combattants morts pour la France », en clôture des manifestations du centenaire de la Société des membres de la Légion d'Honneur du Gard, a connu un grand succès.

Le 18 décembre, enfin, la C.O.M. a participé à la messe d'installation du nouveau prêtre : le Père Abinader.

À partir de janvier 2023, le programme se partagera entre des chants sacrés et des chants profanes dans l'optique de concerts dont la date n'a pas encore été décidée.

Pour ceux qui auraient envie de rejoindre le groupe (toutes les voix sont les bienvenues... avec une petite demande particulière pour les basses !), rien de plus facile, envoyer un mel à [ellada5830@orange.fr](mailto:ellada5830@orange.fr) - Aucune connaissance musicale n'est exigée.



# ASSOCIATION MILHAUD LOISIRS

## DE NOMBREUSES ACTIVITÉS CONVIVIALES

L'association Milhaud Loisirs propose, dans un climat empreint d'une grande convivialité, les activités ci-après : tarot (lundi et mardi de 14h à 18h), bridge (lundi et vendredi de 14h à 17h30), peinture sur soie et porcelaine, avec la présence d'un professeur (jeudi de 14h à 18h), tricot, crochet, broderie (mercredi de 14h à 18h). L'association possède des jeux de scrabble. Le club peut être réactivé à tout moment. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Les adhérents se rassemblent deux fois par an pour la traditionnelle galette des rois agrémentée d'un loto (lots offerts par l'association) et pour le repas en septembre, jour de l'assemblée générale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente : Mme DEBURCQ au 06 08 27 84 73.

## LES DONNEURS DE SANG

### UNE GÉNÉROSITÉ COLLECTIVE

Notre traditionnel loto, qui a eu lieu le 4 décembre, a connu le succès escompté malgré la situation sanitaire qui s'aggrave et l'événement sportif du jour. Nous remercions chaleureusement tous les joueurs pour leur fidèle participation, les artisans/commerçants et les anonymes pour leur don ainsi que toutes les personnes qui, chaque année, nous prêtent la main bénévolement. Cette générosité collective nous a permis de dégager un bénéfice net de 2 606,34 €. Nous avons d'ores et déjà reversé 108,50 € au Téléthon représentant le profit de notre bar.

Ce gain, associé à la subvention municipale conséquente, nous permet d'offrir de belles collations à nos fidèles donneurs lors des 5 collectes annuelles. Mais aussi, il nous donne la possibilité de soutenir d'autres associations caritatives dont le CEC du Gard à Clarensac, que nous aidons régulièrement depuis sa création, association la plus proche de notre cœur, de nos convictions et géographiquement parlant.

L'an passé, nous leur avons fièrement remis la somme de 1 200 € et espérons en faire autant cette année.

À noter dans vos agendas les dates COLLECTES 2023 qui se tiendront au centre socioculturel de 13h30 à 19h, les 19 janvier, 30 mars, 1<sup>er</sup> juin, 3 août et 19 octobre.

Venez nombreux offrir votre sang, produit vital qui manque cruellement à nos malades et accidentés.



## MILHAUD MILLE DONS

### INVESTISSEMENT ET ENGAGEMENT

L'année 2022 a été bien remplie avec :

- notre participation à la Collecte des Restos du Cœur en mars,
- notre vide grenier le 8 mai,
- une loterie à partir du mois d'octobre,
- notre contribution à Octobre Rose avec la pharmacie de la Place,
- notre loto le 27 novembre,
- un spectacle de magie pour les enfants le vendredi 2 décembre,
- notre participation, avec les associations milhautoises, aux activités pour le Téléthon le samedi 3 décembre,
- un marché de Noël le 10 décembre,
- sans oublier le travail de création de nos adhérents et des personnes qui nous aident tout au long de l'année.

Ces animations ou manifestations nous permettent de collecter des fonds et d'aider diverses associations en aide aux personnes tels que l'AFM Téléthon, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, le CEC du Gard...

Je remercie chaleureusement les entreprises, les commerçants et les artisans, principalement de Milhaud, qui nous ont, comme chaque année, beaucoup aidés, ainsi que les membres de notre association qui s'investissent et s'engagent pour de grandes causes. Cette année, ce sont 7 700 € que nous avons reversés grâce à votre générosité et votre dévouement.

2023 verra également de nombreuses manifestations avec en premier la Collecte des Restos du Cœur du 3 au 5 mars au magasin Lidl de Milhaud. Notre association compte cette année 60 adhérents qui se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2023.

Vous voulez nous rejoindre ? : [milhaudmilledons@orange.fr](mailto:milhaudmilledons@orange.fr) ou 06 09 57 63 56.



# LE BONHEUR EST DANS LA GARRIGUE PROPRE

## DE NOMBREUX PROJETS

Le 7 janvier 2023 à 17h, première Assemblée Générale de l'association au centre social et culturel de Milhaud.

Le 20 janvier 2023 : pique-nique dans une oliveraie en garrigue - Rendez-vous à 9h au cimetière de Milhaud.

Tous les mardis et vendredis, une marche en garrigue sera proposée par l'association, organisée par le président, Hector Herrera. Chacune de ces marches aura un projet particulier qui sera communiqué aux personnes intéressées dans l'invitation (inventaire des points de dépôt d'ordures, lecture, visite d'un lieu d'activité en garrigue, pique-nique...). Retrouvez les détails de nos manifestations sur notre page Facebook « Le bonheur est dans la garrigue propre », adhérez à notre association pour recevoir des mails d'information, téléphonez au 06 33 88 19 80 pour vous inscrire ou obtenir des informations.

Hector Herrera - Président. 06 33 88 19 80



# ASSOCIATION GARRIGUE FONT DES CHIENS

## UN PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LA GARRIGUE

Pour les vacances de Toussaint, nous avons été contactés par l'ALSH. Nous avons proposé pour les grands un jeu de piste sur le thème des abeilles : ils ont découvert ou redécouvert certaines essences d'arbres emblématiques de garrigue, une information sur les abeilles et le miel par Roland FISCHER, apiculteur milhadois. Pour les petits : un jeu de piste dans le village, l'histoire de l'huile d'olive de moulin en moulin. De la cueillette des olives à l'huile, ils ont découvert les emplacements des anciens moulins à huile (le plus ancien antérieur à 1741 et le dernier dans les années 1950). Le jeu s'est terminé par une dégustation des produits notamment la pompe à huile de Monsieur Julian. Merci aux animateurs de l'ALSH et aux accompagnants de ces demi-journées. Reprise de l'atelier Boutis, le 7 janvier 2023 au centre socioculturel de 14h à 17h.



2022 a vu la fin de l'atelier d'occitan après 21 ans d'existence. Mais notre langue est là... depuis les troubadours...

Devant les nombreuses demandes, nous envisageons de faire une réédition du livre de Madame BARROT MARIIGNAN sur son enfance milhadoise : « Voyage au pays de mon enfance ». Pour le découvrir : vous pouvez emprunter le livre à la bibliothèque municipale. Un exemplaire est à votre disposition. Si vous voulez le commander contacter l'association.

Si vous voulez participer au nettoyage et au balisage des sentiers : capitelles, botanique, des fonts ou à la construction en pierres sèches, vous pouvez contacter l'association.

Garrigue Font des chiens - 88, rte de Montpellier - 30540 Milhaud. 06 73 28 59 38 (laisser un message).

**Nous remercions tous les annonceurs  
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,  
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

# MÉLINA DANSE

## DES COURS ADAPTÉS À CHAQUE NIVEAU

L'année 2022 s'achève et 2023 commence avec pleins de projets en perspective : gala des petits rois et petites reines, loto, vide grenier, gala de fin d'année.

Nous avons beaucoup d'adhérents qui ont pu nous retrouver étant donné que la situation sanitaire s'est pour le moment calmée (espérons que ça dure) et nous en sommes très heureux.

Le nouveau créneau des ados du mercredi a totalement séduit les plus de 13 ans. Mélina est ravie de voir qu'autant d'enfants et d'adultes viennent suivre ses cours de fitness, danse modern'jazz et zumb'danse. Elle vous propose toujours des cours adaptés à chaque niveau et surtout ses propres chorégraphies toujours aussi entraînantes.

Le samedi 14 janvier, nous vous retrouverons pour une représentation devant les amis et les familles à partir de 18h. Ce sera l'occasion de montrer le travail déjà effectué par Mélina avec vos enfants. Nous partagerons un moment de convivialité autour de la galette des rois offerte aux adhérents.

Le dimanche 22 janvier, nous organisons en partenariat avec l'association FCPE des parents d'élèves de Milhaud, un loto. Nous avons cherché de nombreux lots et sommes contents de pouvoir vous faire gagner un maximum de gros lots (plancha, robot de cuisine, bouteilles de vins, paniers garnis...). Il y aura également un loto spécial enfants avec 5 lots spéciaux enfants de 5 à 10 ans dans une salle à part. Nous vous y attendons nombreux afin de passer un moment de convivialité ensemble et de vous faire gagner pleins de cadeaux.

Ces événements nous permettrons d'investir dans du matériel de fitness, du matériel pour assurer notre gala de fin d'année, des costumes... Voilà pour nos projets en ce début d'année, bien d'autres restent à venir. N'hésitez pas à nous suivre pour les découvrir et y participer.

Vous cherchez une activité qui vous permette de faire du sport tout en vous amusant, alors n'hésitez pas à venir essayer l'un de nos cours. Vous pouvez venir seul ou avec vos amis pour passer un moment ensemble et ainsi éliminer tous les excès faits pendant ces fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre. Les membres du bureau se joignent à moi afin de vous souhaiter une merveilleuse année 2023 !

Audrey Bacchetto. Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr - 06 76 40 03 77.

**ÉCOLE DE DANSE**  
*Mélina*

**DANSE MODERN'JAZZ**  
Cours 7 / 9 ans le mercredi de 13h00 à 14h00  
Cours 10 / 12 ans le mercredi de 14h00 à 15h00  
Cours 5 / 7 ans le mercredi de 15h00 à 16h00  
Cours 3 / 4 ans le mercredi de 16h00 à 17h00  
Cours 13 / 17 ans le mercredi de 17h00 à 18h00  
Cours adultes le jeudi de 20h15 à 21h15

**ZUMB' DANCE**  
Cours adultes le mercredi de 20h00 à 21h00  
Cours ados/adultes le vendredi de 20h00 à 21h00

**FITNESS**  
(abdos-fessiers, renforcement musculaire...)  
Cours le mardi de 20h15 à 21h15  
Cours le vendredi de 14h15 à 15h15

Pour tout renseignement,  
merci de nous contacter :  
06 76 40 03 77  
06 06 71 01 07  
melinadanse.milhaud@outlook.fr

MILHAUD

# GARD'N PARTY

## UNE AMBIANCE LUDIQUE ET CONVIVIALE

L'équipe pédagogique de Gard'n Party vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour l'année 2023 ! Qu'elle soit l'occasion de belles rencontres.

Boostez votre anglais ! Petits et grands, quel que soit votre niveau, votre professeur, passionnée et dynamique, vous accueille par petits groupes, dans une ambiance ludique et conviviale, tout autant que studieuse. Il est encore temps de rejoindre votre groupe :

- « Teens » le mercredi de 18h à 19h.
- « Adults beginners » le mercredi de 19h à 20h30.
- « Adults Intermediates and conversation » le jeudi de 18h30 à 20h.

Des ateliers créatifs, théâtre mais aussi, pour les plus jeunes, du soutien scolaire. Une très belle occasion de nous rencontrer.

À vos calendriers ! bingo-loto anglais-français - dimanche 12 mars - centre socioculturel à 17h + 1 quine spéciale enfants. Venez vous amuser et réviser vos chiffres anglais en famille ou entre amis ! Vous découvrirez également d'amusantes expressions anglaises consacrées à ce célèbre jeu ! Tombola : stages d'anglais à gagner. Nombreux lots !

GARD'N PARTY - 06 65 70 48 18 - agardnparty@gmail.com - www.gardnparty.com



# CLUB DES AÎNÉS « JAMAÏ VIEL »

## UN CLUB DYNAMIQUE

Nous y revoilà ! Une nouvelle année d'activités a commencé pour notre plus grand bonheur et nous l'espérons, celui de nos adhérents.

Les groupes évoluent, se modifient. Certains nous ont quittés, d'autres arrivent, avec leur « jeunesse », leur dynamisme, prêts à s'investir et nous secourir.

Cette année, pour la kermesse, nous avons remis au goût du jour la confection d'oreillettes qui a rencontré un franc succès. La traditionnelle paella qui clôturait ce WE festif a aussi été très appréciée, et le beau temps qui s'était invité à la fête nous a permis de prolonger les réjouissances fort tard dans la soirée.

Nous arrivons des marchés de Noël en Alsace : un pur émerveillement ! J'en ai encore les yeux qui pétillent. Les marchés en eux-mêmes... quand on en a vu un, on les a tous vus... Ce sont les rues : les façades illuminées, les peluches, les ours ! Et puis, l'odeur du vin chaud, de la cannelle : c'est enivrant ! Par contre, nous y avons tout rencontré : la température négative, jusqu'à - 7°, le soleil, un peu, si peu, la neige, la pluie verglaçante : une horreur. Si nous n'en avions pas eu aussi peur cela en devenait comique ; il fallait nous voir agrippés à tout ce qui pouvait l'être, se déplacer à tout petits pas glissés ! Mais nous sommes revenus au complet et intacts.

Merci à tous les participants qui nous permettent par leur présence chaleureuse et leur confiance de continuer à œuvrer pour toujours plus vous satisfaire. Une belle année à chacun !



# RUGBY CLUB MILHAUD

## UNE IMPLICATION BÉNÉVOLE

Cette année le Rugby Club Milhaud enregistre un peu plus de soixante joueurs. Les éducateurs sont fiers de leurs performances et comportement. Les derniers tournois et rencontres en extérieur nous l'ont confirmé.

Les entraînements se déroulent : le mardi de 17h15 à 18h pour les 3-4 ans ; 17h30 à 18h30 pour les 5-7 ans ; 18h30 à 19h45 pour les 8-11 ans. Le mercredi de 11h15 à 12h pour les 3-4 ans ; et le samedi de 10h30 à 12h pour les 5-11 ans.

Les éducateurs, accompagnés des parents, s'impliquent tous bénévolement au bon déroulement des tournois, se mobilisent aussi dans les différentes activités du club : loto, vide grenier... C'est grâce à ce travail collectif que nous réussissons dans la durée.

2022 a été une pleine satisfaction pour toute l'équipe de dirigeants et éducateurs bénévoles. Nous remercions sincèrement tous les parents et grands-parents, pour leur confiance tout au long de cette première partie de saison et profitons de ces premiers échanges de l'année 2023 pour vous présenter à tous nos meilleurs vœux, les plus sincères pour vous et vos proches.

Cyril BACCHETTO - Président et Responsable de l'École de Rugby de Milhaud. Alain, Solène, Élisabeth (éducateurs), Audrey, Jennifer, Stéphanie (bureau).

Info / Contact : rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94

<https://www.facebook.com/rugbyclubmilhaud.edr>



## FCPE

### UNE ÉQUIPE ÉNERGIQUE

L'ensemble de la DreamTeam FCPE Milhaud édition 2022-2023 vous souhaite une très belle et épanouissante année 2023. Nous espérons que l'ensemble de nos enfants pourra profiter de cette nouvelle année pour continuer à apprendre et grandir dans les meilleures conditions au sein de nos deux écoles Milhaudoises. Nous mettrons toute notre énergie pour cela en participant activement aux conseils d'écoles et en poursuivant nos actions afin de récolter des fonds qui seront investis dans des projets pédagogiques à la maternelle comme à l'élémentaire. Cette année 2023 commence sur les chapeaux de roue avec notre grand loto annuel, en partenariat avec l'association Méлина Danse, le dimanche 22 janvier. Nous poursuivrons les festivités avec la traditionnelle tombola de Pâques. Nous tenons d'ores et déjà à remercier l'ensemble des Milhaudoises et Milhaudois qui nous ont fait confiance en participant nombreux à nos premiers événements de l'année scolaire. Vous avez permis de faire de notre après-midi Halloween au centre socioculturel de Milhaud un véritable succès. Il en a été de même pour notre participation au marché de Noël organisé par la Pastorale de Milhaud. Et enfin, nous avons pu faire un don record au Téléthon. Un grand et sincère MERCI à toutes et tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre tout au long de cette année afin de vous impliquer un peu plus dans la scolarité de vos enfants. Chacun s'investit avec le temps qu'il a et toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.

Restez connecter sur notre page Facebook : FCPE Milhaud pour suivre et participer à nos prochaines actions et événements. Contact : Hélène NOGUEIRA, présidente - fcpe.milhaud@live.fr



# GARAGE DE MILHAUD

## Réparateur agréé Peugeot et Citroën

MECANIQUE - CARROSSERIE  
VENTE DE VEHICULES  
NEUFS ET D'OCCASION  
PEUGEOT & CITROËN



**04 66 74 21 81**

garage.rancel@orange.fr

75, Route de Montpellier - 30540 MILHAUD

### **Naissances**

MANSOIBOU N'GANGA Elena, le 6 octobre 2022  
MANSOIBOU N'GANGA Emma, le 6 octobre 2022

Bienvenue

---

### **Mariages**

YALAOUI Romain et VICENS Angélique, le 25 juin 2022  
PEREZ Jean-Pierre et BOURGUET Martine, le 3 novembre 2022  
BONOMO Adrien et MOUDIAN Ecrame, le 10 décembre 2022

Félicitations

---

### **Décès**

AVIZOU Yvon, le 27 octobre 2021  
MIRAS Jean, le 5 juillet 2022  
MASANET Fernande, épouse DUREPAIRE, le 9 juillet 2022  
AUSIAS Yvan, le 6 août 2022  
MAS Marcel, le 2 septembre 2022  
TANVEZ Michel, le 3 octobre 2022  
MAUGET Annie, épouse DARDE, le 8 octobre 2022  
FAKLANI Yamina, veuve BACHIRI, le 8 octobre 2022  
FOURNIER Frédéric, le 24 octobre 2022  
DIAS Alice, veuve JACQUIN, le 28 octobre 2022  
SAURY Roger, le 9 novembre 2022  
RAVEAU Patrick, le 18 novembre 2022

Doléances

**Afin de respecter la vie privée, cette diffusion nécessite l'accord des intéressés ou de leur famille. Sans réponse de leur part, les avis de naissance, mariage ou décès ne sont pas publiés.**

**Dès 2023, l'état civil ne sera diffusé qu'une fois par an et en fin d'année.**

*Meilleurs  
vœux*

2023